

CALENDRIER

N° 98 Juillet 1995

Revue Bimestrielle

MOT DE LA RÉDACTION

La grève de La Poste nous a cruellement gênés depuis trois mois.

La dernière revue n'a pu être mise au point que grâce aux fax, qui ont crépité de tous côtés, ainsi qu'à CHRONOPOST pour les documents. La revue a pu être expédiée grâce à notre imprimeur à Rognac (hors Marseille) et cela a marché. Le courrier arrive avec d'énormes retards. Nous avons supprimé, au dernier moment, le mot de la rédaction pour passer les petites annonces arrivées en retard.

La nouvelle présentation de "Colombi." a été conçue par Séverine, toute jeune et pleine d'enthousiasme. Ça nous plaît bien, et vous?

Robert Ripaldi

PETITES ANNONCES

• Vends couple Miroités de Damas Jaunes - Mâles Satinettes Brunettes -Combattants Japonai Ko Gunkei.

Jean-Louis Frindel: 36, rue de Benfeld 67230 Kertzfeld - Tél. + Fax 88 74 22 40

• Cherche Colombes Diamant à 1 prix raisonable.

Goujon Rolland: Lotissement Domaine Illifaut - 22230 - Tél. 96 56 66 01

• Vend cause arrêt Boulants Amsterdam Brunner Blanc Voorbourg Bleu Bonne souche.

Le Corre André : Kermingant - 29800 Saint-Divy - Tél. 98 43 19 02 - 98 20 32 23 Echange contre canard ornement.

• Alsace Agriculture SARL: 227, rue Principale - 67310 Flexbourg.

Distributeur exclusif pour la France de la gamme BIO-MENUE vous propose tous les produits adaptés à vos besoins :

- de nombreux mélanges graines, des granulés et des vitamines pour pigeons toutes races et oiseaux. Mélanges à petites graines pour tous âges et toutes races.
- des aliments complets pour volailles, lapins, ovins, chevaux, etc...

Contactez notre usine au 88 50 39 01 ou notre commercial M. Alfred BOCH au 88 50 62 25.



SOMMAIRE

• Entente Européenne d'Aviculture, de Cuniculture et de Colombiculture p.1

• Réunion du Conseil d'Administration de la SNC

• La SNC et vous

• L'entrée des jeunes reproducteurs p. 5

Mortalité en coquille

• Les autres Helminthoses du p. 7 pigeon

• Championnat de France du Cauchois p. 17

• Système et méthode de jugement

p. 18

p.2-3

p. 4

En bref

p. 19-20-21

Expositioon Européenne

à Herning

Vite dit p. 23

• 22^e Exposition de Virv-Chatillon

Des coupes, il y en aura et des belles. Celles-ci seront décorées aux couleurs de Chambéry et la SNC.



COLOMBICULTURE

N° 98 Juillet 1995 Commission Paritaire Nº 70430

Directeur de la Publication : Robert RIPALDI

Rédaction et Routage Jean-Louis FRINDEL

36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD

Robert RIPALDI 315, avenue de Montolivet - 13012 MARSEILLE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLOMBICULTURE

Président : Jean-Louis FRINDEL 36, rue de Benfeld 67230 KERTZFELD

Secrétaires : Ph. HUDRY et D. TOOS Ph. HUDRY: Burnel 74150 VALLIERES

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations, abonnement à "Colombiculture" et commandes de bagues, doit être adressé au Secrétaire.

ADHESION A LA SNC

COTISATION ANNUELLE: 20 Francs

Par chèque Bancaire

Par chèque Postal

CCP Paris 2204 40 P Par mandat

BAGUES 1994

Le prix des bagues reste fixé à 11 francs la dizaine, indivisible (prix franco de port et d'emballage). Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre rembour-

Prière à la comande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). Les bagues doivent être réglées par virement postal ou bancaire établi à l'ordre de

CCP 2204 40 P Paris

ou chèque bancaire à l'ordre de la SNC (par virement CCP, prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes), le tout adressé au Secrétaire : Ph. HUDRY: Burnel - 74150 VALLIERES

ABONNEMENT À "COLOMBICULTURE"

Revue Bimestrielle

FRANCE: 140 F - PAYS D'EUROPE: 140 F AUTRES PAYS (y compris les TOM): 150 F (avec envoi par avion)

Règlement à votre convenance à l'ordre de la SNC

☐ Par Chèque Bancaire ☐ Par Chèque Postal (CCP Paris 2204-40 P)

☐ Par Mandat

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la Rédaction ou de la SNC. Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la Rédaction.

ENTENTE EUROPÉENNE d'AVICULTURE, de CUNICULTURE et de COLOMBICULTURE

Jean-Louis Frindel Gérard Longein

▼ OMPTE RENDU DE LA SECTION PIGEON À ARHUS AU DANEMARK, LE 26 MAI 1995

Le Président Dr W. Lüthgen (D) ouvre la séance à 9 heures 15 et constate la liste de présence : sur 17 pays inscrits, 13 sont présents : France - Allemagne - Danemark - Italie - Hongrie -Slovaquie - Slovénie - République Tchèque -Suède - Norvège - Grande Bretagne - Suisse -Espagne. Absents: Belgique - Autriche -Portugal.

Le PV de la réunion d'Amnéville se passe de commentaires et H. Köhnemann est nommé secrétaire de séance à la place d'A. Tuider.

Le Président de la section communique quelques décisions du C.A.:

•Le Portugal doit désigner un délégué Portugais de préférence.

•L'Espagne ne sera représentée dans la section que par l'AEAA, membre d'origine (1986), la Fédération de Colombiculture doit s'intégrer à l'AEAA et ne peut être admise, car il ne peut y avoir qu'un seul corps technique par espèce membre de l'EE.

Les rapports sont faits par les délégués sur les Expositions à caractère européen de 1994. Rappel: Cauchois à Herrlisheim (F) - King et Strasser à Straubing (D) - Modène à Giubiasso (CH) - Lynx à Pattborg (DK) - Boulants Anglais à Brünn (CR) - Cravatés à Cologne (D) - Marchenero à St-Avold (F).

Expo Européenne à Herning (DK) du 1 au 3 Décembre 1995 :

•Le règlemement est distribué. Un breefing des juges aura lieu la veille.

•Le jury international se compose du Président de la section, du Président de la Commission Européenne des Standards et d'un membre de la Commission des Standards danoise (Dr Lüthgen (D), J.L. Frindel (F) et à désigner (DK)).

AG de l'EE voir rapport.

Pour la Commission Européenne des Standards (CES), Jean-Louis Frindel précise l'activité de 1994 et prend acte des décisions du CA. Les standards des races espagnoles (et non Ibériques) seront revus par la Commission après étude entre Jean-Louis Frindel et le Dr Cuatrecasas. La décision finale interviendra courant 1995. Le Président de la Commission rappelle les modalités de fonctionnement et anticipe sur le point 9 en précisant qu'il est autant utile de se référer surtout aux standards. à côté du niveau de sélection des races.

Le listing des races est complété, la liste des

bagues corrigée selon les demandes des divers pays d'origine des races.

Des standards de races nouvellement présentés sont renvoyés à la CES. Celle-ci siège après la réunion de section pour arrêter la liste générale des défauts disqualificatifs (voir annexe). Le standard du Tambour de Boukhaire est renvoyé en GB pour ajustement.

En ce qui concerne la Sélection d'extrêmes, un débat a eu lieu et a aboutit à une résolution de l'EE (voir rapport AG). Un respect scrupuleux des standards est demandé, voire un aménagement pour certaines races. Notification est faite aux Commissions des Standards Nationales.

Pour les bagues, un consensus se dégage en faveur d'un mode d'identification unique, à savoir : sigle par pays - diamètre intérieur de la bague en MM - année - numéro de la bague. Les modèles en plastique proposés reçoivent la faveur des présents, vu la solidité, l'inaltérabilité (à tester jusqu'en 1997), le prix.

Une liste des revues par pays est distribuée, la bague de 12 mm est la plus grande pour les pigeons : confirmation ! Les statistiques sur le nombre des rémiges primaires (11 - 12) chez les Queue de Paon est poursuivie.

Le calendrier des Expos Championnats d'Europe 1995 est arrêté, avec une avance sur 1996 (reprise en 1996 à l'AG). Par contre, les Expositions de Cologne (Cravatés) et Pfastatt (Cauchois) ne bénéficieront pas de l'appellation "Exposition Européenne" en raison de leur proximité de l'Expo de l'EE à Herning. Le règlement stipule en effet qu'elles ne peuvent avoir lieu durant les 15 jours précédant, et les 15 jours suivant l'Expo de l'EE. Elles pourront par contre porter l'appellation "Exposition Internationale".

Divers: RAS.

APPORT (RÉSUMÉ) DE L'ASSEMBLÉE **P** GÉNÉRALE DE L'ENTENTE EUROPÉENNE

Le Président Prof. J. Bouw ouvre la séance. Il constate la présence de 48 délégations légitimes (48 voix avec majorité absolue de 25

Le secrétaire Général fait son rapport dans lequel il précise la décision que seul un corps technique par espèce peut être membre par pays, conformément aux statuts de l'EE. Il relate ensuite les difficultés liées à la législation sur la protection animale qui tend à se

Suit un débat qui règle définitivement la situation de la Fédération Italienne de Cuniculture, le CA de l'EE récusant la Fédération du Tyrol Sud, étant donné la présence de l'ANCI, Fédération Nationale Italienne de Cuniculture.

Les Présidents des Sections Lapins, Volailles, Pigeons font leurs rapports des séances, l'AG vote la création de la Section 'Cavia" regroupant toutes les délégations (Corps techniques nationaux à raison d'un par pays). Cette section à provisoirement une cotisation de 200 DM à payer, et possède une voix à l'AG. Cette situation est révisable selon la recrudescence des éleveurs dans les Corps Techniques Nationaux. Le Président J. Van Hommerig siège donc au CA de l'EE.

Les rapports du Trésorier et des réviseurs aux comptes sont adoptés, décharge est votée. J. Van Hommerig est remplacé par J. Kratochvil (Rép. Tchèque), J.L. Frindel reste en place comme réviseur aux comptes.

Élections

Le Trésorier sortant et le Président sortant ne sont plus candidats, les candidats uniques à ces fonctions sont présentés puis élus à l'unanimité : il s'agit de Edwin Vef, Président du BDRG qui est élu Président de l'EE; et Willy Littau, Président Danois, est élu Trésorier de l'EE.

Les sortants respectifs, Prof. J. Bouw et H. Kuhn sont remerciés avec les honneurs et nommés Membres d'Honneur dans leurs fonctions

Le responsable de l'Expo Européenne de Herning (DK) donne un dernier aperçu sur les dispositions générales.

Le calendrier des prochaines AG est arrêté :

1996: Bergamo - Italie

1998 : Près de Liubliana - Slovénie 1998 : Erfurt - Allemagne

1999 : Budapest (à confirmer)

2000 : Vienne - Autriche (à confirmer)

2001: Berne - Suisse (à confirmer).

La résolution concernant la défense des intérêts des éleveurs d'animaux de basse-cour sera une publication large dans les diverses presses, et visera notre action en faveur du bien-être de nos animaux sous l'aspect de leur sélection et

> Traduction en anglais et en français par Jean-Louis Frindel

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION de la SNC

péunion de la commission "JUGES" à 10 heures. Ont été invités : tous les juges membres du Conseil d'Administration.

Sont présents : MM. Alamargot, Colmars, Combemorel, Favier, Frindel, Guillemot, Hudry et Ripaldi.

Cette Commission est chargée de réléchir et d'examiner certaines propositions concernant les juges pigeons.

Jean-Louis Frindel, Président, établit le bilan de ce qui ce fait actuellement.

pigeons: l'UNJ et la FNJ.

La répartition des juges est la suivante et on trouve:

- •des juges membres de l'UNJ
- •des juges membres de la FNJ
- des juges membres des deux organismes •des juges qui ne sont membres nulle

A ce jour, la SNC regroupe la quasi totalité des juges pigeons. 95 sur 98 au dernier pointage sont membres de la SNC et abonnés à la revue Colombiculture. Incontestablement, les juges, de part leur adhésion, reconnaissent la SNC comme étant le Corps Technique Pigeons. Jusqu'à aujourd'hui, tous les examens de juges se sont déroulés avec des juges membres de la SNC en tant qu'examinateur. Des projets de formation des élèves juges ont été ébauchés par les 3 orga-

Bilan des discussions : la SNC doit et peut

même travail?

nismes (UNJ, FNJ et SNC). Après

confrontation, il apparaît que ces 3 projets

sont identiques. Pourquoi faire 3 fois le

- •La formation des élèves juges, grâce aux compétences des juges membres et aux bonnes volontés des personnes et des Clubs spécialisés.
- •La formation continue des juges par la revue entre autre.
- •La mise en place d'un examen de juge.

Quel peut-être l'avenir?

Dans un premier temps, nous enregistrons le fait que la FNJ fait entièrement confiance à la SNC et lui confie tout en matière de formation et d'examen de juges pour la partie pigeons.

2 cas se présentent :

•Soit il y a consensus général (UNJ -SNC) pour que la SNC prenne en charge les formations et les examens.

• Soit il y a conflit et 2 examens à la clef.

Cette deuxième solution n'est pas souhaitée des juges présents. Tous souhaitent que la SNC, Corps Technique Pigeons, prenne en main la gestion des élèves juges et des juges pigeons, dispense les formations et assure les examens. Ceci afin

2 organismes regroupent les juges d'éviter de tomber dans l'anarchie et au risque de voir fleurir un peu n'importe quoi avec un manque de contrôle total.

> Une Commission d'Etude est mise en place pour étudier les diverses possibilités en matière de formation, les orientations à prendre, les modalités administratives et techniques.

Responsable de la Commission : Robert Ripaldi, assisté de Denis Colmars, Jean Combémorel, Jean-Louis Frindel et Philippe Hudry.

Réunion du Conseil d'Administration à 13 heures 30.

Présents: MM. Alamargot, Augier, Colmars, Combemorel, Dumont, Favier, Finot, Frindel, Hudry, Louis, Quiros, Ripaldi, Rousset, Toos, Vastel, Wilzcynski.

Excusés: Madame Francqueville (pouvoir à Alamargot), MM. et Cottereau (pouvoir à Vastel), Guillemot et Michels (pouvoirs à Ripaldi), Cros (pouvoir à Toos), Zordan et Grunenberger (pouvoirs à Frindel), Pannetier (pouvoir à Combémorel), Darchen (pouvoir à Dumont), Michel et Micard (pouvoirs à Alamargot), Raoust (pouvoir à Louis), Geffray (pouvoir à Rousset). Excusé: M. Simon.

Le président Jean-Louis Frindel souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'avoir fait le déplacement.

Validité des élections du 4 Février :

Il donne la parole à M. Rousset qui, par lettre du 2 Mai adressée à tous les membres de Conseil, conteste et remet en cause la validité des élections du CA du 4 Février. Selon M. Rousset, majorité

absolue pour 29 votants est de 16 voix et par conséquent MM. Frindel et Hudry ne seraient pas élus. Il fait aussi remarquer que MM. Quiros et Raoust qui ont obtenus respectivement 12 et 14 voix donc en dessous de la majorité. Il reproche aussi à M. Frindel de ne pas lui avoir donné la parole à la réunion du CA du 8 Avril. Le Conseil, dans sa grande majorité s'étonne des tardives remarques de M. Rousset et regrette que des obstructions systématiques empêchent le Conseil de travailler

M. Frindel apporte les réponses suivantes à M. Rousset: pour 29 votants la majorité des voix est celle des membres présents et représentés donc de 15 contre 14. Effectivement, les vices Présidents MM. Quiros et Raoust ne sont pas élus par simple vice de procédure ; il aurait suffit d'un second vote à la majorité relative pour qu'ils le soient. M. Frindel précise à M. Rousset qu'il n'a pas demandé la parole à la réunion de 8 Avril, sinon il la lui aurait donné, comme ce fut le cas pour tous les membres du CA qui ont pu s'exprimer au cours de cette réunion.

L'affaire est donc réglée. MM. Frindel et Hudry sont légitimement élus et il est absolument hors de question de remettre en cause leur élection. Le vote concernant les vices Présidents va être refait. Afin d'éviter tout problème, le Conseil décide l'unanimité moins une voix de fixer la majorité absolue à 15 voix contre 14 pour les élections de ce jour. M. Frindel fait un appel de candidature. MM. Quiros et Raoust se représentent, MM. Augier et Alamargot souhaitent aussi se présenter. MM. Finot et Louis sont responsables du bon déroulement des élections et de la comptabilisation des bulletins ainsi que du dépouillement.

Nombre de votants : 29.

Ont obtenu: M. Raoust: 18, M. Quiros: 17, M. Alamargot: 12 et M. Augier: 11. MM. Quiros et Raoust sont élus Vice-Présidents de la SNC.

M. Frindel reprend la parole pour clore le sujet et souhaite que ne se renouvelle pas ce genre d'obstruction. Il est hors de question que le travail du Conseil soit interrompu ou retardé par des actions ou des interventions destructrices qui ne peuvent qu'entacher l'ambiance de travail reconnue par tous excellente.

M. Frindel donne lecture d'une lettre de jean-Louis Michel, qui en accord avec Jacques Louis et le CA, propose de continuer à assurer des fonctions de trésorier adjoint, poste qu'il avait initialement souhaité quitter lors des élections du 2 Février. A l'unanimité des membres du CA, M Michel est reconduit dans ses fonctions de trésorier adjoint. Le CA est heureux de retrouver Jean-Louis Michel à ce poste.

Commission "JUGES"

Le Président rend compte à tout le CA des travaux de la matinée et énonce la résolution qui fut prise : le Corps Technique Pigeon, la SNC et les groupes de formation de juges doivent collaborer de manière étroite et efficace, afin que les résultats sur le plan de la formation des élèves juges puis de la formation continue des juges soient d'excellente qualité. La SNC prend en charge la formation des formateurs ainsi que l'examen de juges pour la catégorie pigeons.

Un courrier sera adressé très rapidement aux Présidents de l'UNJ et de la FNJ pour les informer de nos décisions et essaver de trouver un terrain d'entente.

Bagues 1996 Les représentants des différents orga-

nismes représentés au GIAA se sont réunis. Les modifications à propos de la qualité des bagues devraient entraîner une hausse des tarifs. Une autre solution pourraît être envisagée par l'utilisation d'une bague en plastique dont le prix plus avantageux permettrait de ne pas appliquer de hausse de prix. Si la décision est prise de conserver les bagues alu, la hausse est inévitable, car la SNC est actuellement déficitaire sur le service des bagues. Nous attendons la décision du GIAA pour le choix du modèle pour 1996 et de l'éventuelle modification des tarifs. Cependant tout devra être décidé pour la prochaine réunion du CA afin que l'on puisse faire

paraître toutes les informations dans la revue du mois de Septembre.

Nouveau Standard

Robert Ripaldi nous présente les deux modèles de classeur. Le modèle pelliculé est retenu par le CA. Il devrait être disponible début 96. Le coût va être établi par l'imprimerie. Les commandes pourront ête enregistrées en principe dès Septembre. Toute indication sera publiée dans Colombiculture. Il devrait être diffusé par Michel Lagrange qui veut bien se charger du stockage et de l'envoi.

Points divers

Prochaine réunion du CA: Samedi 2 Septembre.

Problème des cartes de membres : la fabrication et l'envoi des cartes de membres sont coûteux. Une solution est à trouver pour limiter cette dépense. Proposition est faite d'utiliser l'étiquette de routage comme support, éventuellement en découpant un timbre qui serait collé dessus.

Expo de Nuremberg

L'accueil des juges Français se fera au stand de la SNC. Pour toutes questions pratiques, contacter Jean-Louis Frindel. Les races françaises devraient être bien représentées. De nombreux contacts ont été pris. L'acheminement de animaux depuis chez Jean-Louis Frindel sera pris en charge par la SNC.

Nationale SNC

Chambéry du 10 au 12 Novembre 1995. Le choix de l'objet souvenir s'est porté sur une chope en verre gravée en couleur. Cette chope sera offerte à tous les membres de la SNC qui participent à la Nationale. Les feuilles d'inscription, le règlement ainsi que des renseignements pratiques figureront dans la revue de Juillet. L'attribution des prix SNC sera un

peu modifié. Il sera attribué 2 Prix SNC dans chaque groupe (forme français, forme étrangers, boulants, couleur etc...), 1 en mâle et 1 en femelle et si possible dans deux races différentes.

Question de M. Augier

"Les dispositions prises dans le cahier des charges de la Nationale SNC par rapport à la date (postérieure au 1er Novembre) excluent l'exposition de Limoges".

Réponse : il n'est pas question d'exclure telle ou telle exposition. Il est vrai qu'une date relativement tardive est préférable de façon à ne pas avoir de problème de mue trop généralisée. Assurance est donnée à M. Augier de modifier le cahier des charges et d'inscrire sur le texte officiel : "Dates si possible postérieures au 1er Novembre".

Patronage des Expositions

M. Vastel nous présente les assiettes et les médailles qui récompensent des lauréats dans les expositions qui ont le patronage

Problème de voisinage

M. Quiros nous informe que les plaintes qu'il avait reçues concernant son élevage ont été déclarées irrecevables par la DDASS et par les Services Vétérinaires. Toute personne confrontée à un problème similaire peut prendre contact avec M. Charles Quiros qui sera de très bon conseil et qui indiquera la marche à

L'ordre du jour étant clos, et aucune question diverse supplémentaire n'étant posée, le Président Jean-Louis Frindel remercie les membres présents d'avoir participé si efficacement à la réunion. La scéance est levée à 16 heures 45.

La SNC et VOUS... La QUESTION des JUGES "RÉFÉRENTS"

Jean-Louis FRINDEL Président de la SNC

ans le dernier Colombiculture n°97, dans la rubrique "La SNC et vous", il faut d'abord rectifier l'erreur de frappe ("pan sur le bec" du TYPO !...) au paragraphe 2 : il faut lire "la commission des GPH" et non la "combinaison" des GPH, cela pourrait prêter à confusion!

Ensuite, il y eut certaines réactions, verbales parvenues au signataire plus ou moins directement, et écrites. On s'est posé bien des questions, et bien des juges et des éleveurs ont su répondre.

Nous nous sommes donc rendu compte qu'il fallait une explication plus large et détaillée sur ce thème. C'est ce que je vais essayer de faire, au risque de rabâcher le sujet, mais un "juge averti en vaut

Terminologie : Le terme "référenté est contesté, il ne figure pas dans le dictionnaire. Soit, je ne l'ai pas non plus trouvé dans les miens, on pourrait le remplacer par "coordinateur" ou tout simplement "responsable du groupe x... de la race y..." ou autre chose... si vous avez des idées ?...

C'est curieux, car les DDASS utilisent le terme de "référent" dans le cadre de l'encadrement de certains étudiants... à revoir!

En tous cas, nous avons volontairement éliminé les appellations "super-juge", "chef-juge" (utilidé d'ailleurs sans problèmes en Suisse). Par extension, en Moselle par exemple, les Sociétés Avicoles ont des "chefs-éleveurs", nommés ailleurs "moniteurs d'élevage", qui suivent une formation continue pour informer et encadrer les membres, et cela ne pose pas de problèmes.

Mais nous ne reviendrons pas sur ces termes là, afin d'éviter, je le répète, la hiérarchie.

Ensuite, ce n'est pas une "Commission Nationale" qui a étudié ce projet, c'est bien la "Commission : Nationale SNC" qui a planché là-dessus!

C'est la question précise : comment ne pas y voir de hiérarchie, eh bien, je le répète aussi, pas plus que celle que représente une "Commission de GPH".

Exemple : un autre problème évoqué est : "mais comment faire dans les petites expositions?".

Il est certain qu'on ne peut demander un juge "spécialiste" pour chaque race, même si elle est représentée par une centaine de sujets, s'il fallait le faire venir de loin. On prend les juges "du coin", sauf s'il y a un Championnat, etc...

Que se passe-t-il d'habitude ? On a un doute sur un sujet à propos d'un détail, ou pour tout un groupe de sujets ? On fait comme d'habitude, on va voir un collègue. Et on s'adresse à qui ? En général à celui qui nous semble être le plus "connaisseur" ("spécialiste ?") de la race en question, et on trouve toujours.

On se retrouve même parfois à plusieurs. Que vient-on de faire ? Dans notre démarche : ON VIENT D'APPELLER UN "RÉFÉRENT"!

Celui-ci va répondre à notre question, va nous aider dans notre appréciation, et à la question: "que penses-tu de ce PH?. de ce 1er Prix ?" il va comme d'habitude répondre : "il est beau"! ou encore : "là tu aurais pu donner un PH", "celui-là est bien payé!". Allons, soyons honnêtes, qui n'a pas vécu cette conversation lors d'un jugement?

Cela se termise comment? On se retrouve entre collègues, lrd connaisseurs des races en présence "donnent le ton", chacun dans sa spécialité, les GPH, GPE... sont attribués, et on a l'impression que le travail est bien fait. Et il est bien fait! Car chacun y a mis son savoir!

Les "référents" se sont retrouvés à former la "Commission des GPH" habituelle, là où elle n'a pas été nommée d'emblée. Et encore, avant que la Commission "nommée" ne fasse le tour, cette démarche a déjà été faite, dans la plupart des cas.

Dans les "petites" expos ? On continue comme décrit ci-dessus.

Sauf si on veut tenter l'expérience : chaque juge officiant est nommé d'emblée "référenté dans les races pour lesquelles il est réputé s'y connaître. ainsi TOUS LES JUGES seront mis à contribution. Cela peut-être intéressant.

Si des organisateurs, ou des juges, ne voient pas trop ce que cela pourrait donner, écrivez-moi, je vous donnerai des "trucs" sur le fond d'expériences permanentes dans les "petites" expositions de l'Est (expos locales), où tous les juges désignent les GP après concertation et "références" prises chez les collègues!

CE QUE NOUS PROPOSONS est de rendre légitime et officiel cette fonction, tout en "décentralisant" la Commission des GP. D'abord, le "référent" ne CONTRÔLE PAS le travail d'un juge. Il est appelé par son collègue, ou pas, (au mieux si, quand même) pour les problèmes évoqués précédemment, et il est là pour contresigner les GP, ou les EXCEL-LENTS dans le prochain essai, en ayant lui-même recours au collègue de son choix, le cas échéant.

Nous voulons aboutir par là, à un dialogue entre les juges, à un meilleur contact entre juges, à un échange d'informations qui est INEXISTANT lors d'un passage d'une Commission de GPH.

L'attribution des GP serait par cette méthode simplifiées, rapide, à la grande satisfaction des organisateurs responsables du palmarès.

Peut êter (sûrement !) que nos explications étaient insuffisantes dans la revue précédente, car il faut bien comprendre que les "référents" ne contresignent pas seulement, mais que par ce fait, ils ATTRIBUENT DE SUITE ET AVEC LE JUGE QUI LE PROPOSE, LE GPH ou

Ce n'est que dans le cas où les Excellents devront concourir, au sein d'un groupe par exemple (forme, boulants, structure etc...) que les "référents" se retrouvent et pourraient alors être amenés à comparer des races pour attribuer par exemple le GPH ou GPE du groupe. Et... les "référents" composent à nouveau la Commission des GP! Mais uniquement dans ce genre de cas précis. Car les GP sont déjà attribués, ne l'oublions pas!

Comme dit, une information très large, détaillée et pratique sera envoyée aux juges de la Nationale de Chambéry, et à tous les autres qui le désirent, de même qu'aux organisateurs d'Expositions, Présidents de Clubs, éleveurs... tous doivent être informés de la même manière.

Il n'y a pas d'écart entre les juges et les éleveurs, les juges sont des éleveurs, nous avons, à la SNC, au moins cette prétention d'œuvrer pour une meilleure entente et une meilleure efficacité.

L'ENTRÉE des JEUNES REPRODUCTEURS

Théo Kieffer Juge Officiel en colombiculture.

es achats et échanges de reproducteurs sont monnaie courante en colombiculture. Pour se prémunir contre tout gros soucis, il est fortement conseillé d'appliquer la méthode dite de "quarantaine active".

À l'arrivée, les nouveaux reproducteurs sont mis en quarantaine stricte:

•Local séparé de l'élevage



- Dans de bonnes conditions d'hygiene (local désinfecté avant leur arri-
- •Boisson supplémentée en vitamines A, D3, E pendant 8 jours.

Puis ils sont soumis à la phase de contamination pendant 15 jours. Cette période consiste à acclimater les nouveaux-venus au microbisme de l'élevage sans qu'ils puissent éventuellement contaminer l'élevage.

Mise en oeuvre:

- Mise en présence, dans le local de quarantaine, des nouveaux-venus avec des fientes de l'élevage (2-3
- Puis, avec des animaux de réforme (destinés à être abattus)
- •Eau de boisson supplémentée en vitamines A, D3, E

Prop. DIEDA

Photo Ripaldi

Trois réactions sont possibles :

• Vaccination au colombovac.

1 - Les nouveaux-venus présentent des troubles sanitaires, les réformés sont indemnes.

Il y a adaptation au microbisme d'élevage. Faire un prélèvement, envoyer un échantillon au laboratoire pour analyse et démarrer antibiothérapie en consultation avec votre vétérinaire-conseil.

2 - Les nouveaux-venus ne présentent aucun symptome, les réformés sont malades.

Il y a risque d'introduction d'un nouveau microbisme. Faire un prélèvement, envoyer un échantillon au laboratoire pour analyse, compléter d'un antibiogramme. Retarder leur introduction jusqu'à détermination exacte de la maladie. Ayez l'antibiotique le plus efficace sous la main si vous persistez à vouloir les rentrer dans l'élevage, sinon, renoncez.

3 - Les nouveaux-venus et les réformés ne présentent aucun signe sus-

Les microbismes sont identiques. Tout va bien, vous pouvez introduire les jeunes reproducteurs dans l'éleva-

Après toutes ces précautions, n'oubliez pas de continuer votre surveillance; Les nouveaux-venus doivent trouver rapidement l'abreuvoir, la mangeoire, un nid et surtout s'intégrer dans la hiérarchie du groupe qui règne au sein de la volière.

Haguenau 1994 Culbutant de Felegyhaza Rouge

Colombiculture page 4

MORTALITÉ en COQUILLE

Extraits du IREA avec l'aimable autorisation de R. Boéchat

n appelle oeuf clair un œuf normal s'il ne contient pas d'embryon. Pourquoi ? Il suffit pour cela qu'un des deux conjoints soit stérile, c'est-à-dire ne produise pas de cellules reproductrices. Le plus souvent, c'est le mâle qui ne produit pas de spermatozoïdes (ou n'en produit plus à cause de la déchéance de l'âge), mais ce peut être la femelle qui pond des œufs (généralement petits) sans ovule, voire sans jaune.

Comme on vient de le voir, l'âge est le plus souvent en cause. Mais certaines maladies se localisent aux glandes génitales, provoquant leur dégénérescence progressive et la stérilité. Cela est généralement progressif et on a eu généralement bien d'autres avatars auparavant. Exceptionnellement, la stérilité peut avoir une origine alimentaire, vitaminique, par exemple (vitamines A, E, D3). Faut-il dire que cette origine est de nos jours exceptionnelle?

Par contre, certains produits médicamenteux qui agissent comme "antivitamines" (les microbes ou parasites ont aussi besoin de vitamines pour se développer) provoquent des œufs clairs. Une raison de plus de ne pas donner n'importe quoi aux pigeons.

Influence sur les glandes

On sait que les glandes génitales, mâles en particulier, sont sous la dépendance directe de la glande hypophise (hormones gonadotropes), elle-même en relation avec le cerveau et la vue. Lorsque l'éclairement (donc la durée du jour) est faible, les testicules restent petits, peu actifs, peu irrigués. C'est l'explication de la proportion toujours plus importante d'œufs clairs dans l'élevage hivernal précoce.

Mais il y a aussi les faux œufs clairs. Ce sont ceux où l'embryon meurt dans les premiers jours de l'incubation (les deuxième et troisième jours sont une période particulièrement critique). Meurent alors les embryons non viables héréditairement (facteur létal), suite à une

ponte laborieuse (l'œuf n'est pas expulsé assez vite) marquant une déficience de l'hormone ocytocine, une inflammation de l'oviducte avec une coquille trop épaisse, trop mince ou

Origine microbienne

Il peut y avoir aussi une origine microbienne. Bien sûr, ce microbisme est celui des parents et en particulier de la femelle. Les recherches bactériologiques sur ces œufs clairs, qui atteignent des proportions très importantes dans certains élevages, mettent très souvent en évidence des souches de colibacilles pathogènes. Les origines de ces colibacilles peuvent être très diverses mais l'eau de boisson semble y jouer un rôle primordial. Dans plusieurs cas, l'eau utilisée était une eau de puits, polluée de coliformes. Il faut faire très attention à cet aspect de la question. De même la présence de mycoplasmes, de plus en plus fréquente parmi les germes du coryza et des affections respiratoires, est à l'origine d'une proportion anormale d'œufs clairs.

Incubation

La qualité de l'incubation est aussi un facteur important de la fecondité. Si les œufs supportent très bien de rester quelques heures sans être couvés (on retrouve cette même aptitude chez le pigeon nouveau-né jusqu'au 6è jour à peu près) ils doivent être tenus dans une humidité relative. Par temps très chaud, dans les colombiers très secs, le bain des couveurs, qui reprennent le nid avec un plumage encore humide, et même l'aspertion artificielle du nid par quelques gouttes d'eau chaque jour, en particulier en fin de couvage, est d'une très grande importance. Sinon, l'embryon se déshydrate; les enveloppes (membranes) se raccourcissent et la mort dans l'œuf est inéluctable.

On ajoutera que l'œuf est aussi d'une extrême

sensibilité à la qualité de l'air ambiant. On a prouvé qu'un air chargé anormalement de gaz carbonique et d'ammoniac entraîne une importante proportion d'œufs inféconds. Heureusement, l'aération des colombiers fait chaque jour des progrès.

Oeuf fécondé sans éclosion

Lorsque l'oeuf est fécondé mais n'éclot pas, l'époque de la mort de l'embryon dans le temps d'incubation est spécifique de la maladie en cause. Le cas le plus classique est celui de la paratyphose (salmonellose). Dans les colonies où sévit ce microbisme, on a un tableau de symptômes particulièrement net :

délais de ponte anormaux - cas de stérilité dans la force de l'âge, mortalité de l'embryon à 10 ou 12 jours (l'oeuf devient gris-bleu), puis mortalité brutale des pigeonneaux à 10 ou 12 jours. Lorsque l'oeuf est clair, quand le jeune meurt à l'écaille ou dans les premières 48 heures, ce n'est pas la paratyphose. S'il meurt après 15 jours, ce n'est pas non plus la paratyphose, sauf d'éventuels symptômes spécifiques, nerveux en particulier, qui font éventuellement penser à la paramyxovirose. Et bien entendu, ça n'est pas le seul symptôme à travers la colonie (dans la paraphytose, mal d'aile avec articulation gonflée, boiterie ou diarrhée verte)

Comment réagir ?

Que faire quand on constate ces oeufs infertiles? Eh bien il faut chercher pourquoi. Cela demande d'abord l'observation minutieuse de la colonie par l'éleveur lui- même sur des bases indiquées plus haut. Ensuite, le recours au vétérinaire et au laboratoire de bactériologie. Le traitement "aveugle" risque que d'être décevant car il faut connaître d'abord les remèdes adaptés à chaque parasitisme et microbisme. En définitive, cela va bien plus vite, cela ne coûte pas plus cher et cela ne nuit pas aux pigeons.

Les AUTRES HELMINTHOSES du PIGEON

Dr Anne-Sophie RIVIERE La Chesnaie - Tours

a capillariose avant été abordée dans le numéro précédent, nous en terminerons aujourd'hui avec les autres vers (ou helminthes) que vous êtes susceptibles d'observer sur vos pigeons.

Introduction

Les helminthes sont des vers parasites de l'homme et des animaux. On distingue :

- Les plathelminthes : corps aplati, foliacé ou rubané; segmenté ou non, ex. Tænia.
- •Les némathelminthes : corps cylindrique, non segmenté, ex. Ascaris.

Les helminthes rencontrés chez le pigeon sont les suivantes :

- Némathelminthe :
- Ascaris.

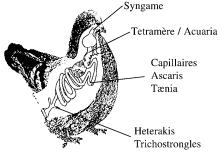
- Capillaire.
- Heterakis.
- Trichostrongles.
- Syngames.
- •Plathelminthe :
- Tænia.
- Tetramères / Acuaria.

Les espèces apparaissant en gras soulignées étant les plus fréquement rencon-

Localisation

Les localisations préférentielles des différents helminthes sont récapitulés sur le schéma ci-dessous. La majorité d'entre eux se situe au niveau du tube digestif. Seul les syngames sont des parasites de l'appareil respiratoire. Cette pathologie reste rarissime chez le pigeon, cependant

Schéma récapitulatif : Localisation des différents Helminthes du pigeon



elle pourra s'observer sur des animaux élevés en semi-liberté.

Cycle de développement

Chaque parasite a un cycle biologique qui lui est propre de par :

- la durée de ce cycle
- •La localisation des différentes formes larvaires
- •La nécessité ou non de l'intervention d'autres espèces animales que les oiseaux pour la réalisation complète du cycle.

Cycle direct

L'oiseau parasité, ou hôte définitif, rejette des œufs pondus par le parasite, ces œufs se conservent et évoluent dans le milieu extérieur. Quand l'œuf embryonné est absorbé par un autre pigeon, la coque de l'œuf est digérée, la larve qu'il contient est libérée et donne un ver

Les helminthes du pigeon évoluant par cycle direct sont:

- Capillaire
- Ascaris
- Heterakis
- Trichostrongles

Cycle indirect

Dans le cas d'un développement par cycle indirect, les œufs rejetés dans le milieu extérieur sont ingérés par un hôte dit intermédiaire le plus souvent un insecte ou un mollusque. L'œuf évolue au sein de cet hôte intermédiaire et l'infestation d'un pigeon sain se fera par ingestion de l'hôte intermédiaire.

Les helminthes évoluant par cycle indirect sont:

- Tænia
- •Tétramère / Acuaria
- Syngame

La connaissance du cycle de développement des différentes parasites est importante dans le sens où elle détermine chez le pigeon, la fréquence d'infestation. En effet, le pigeon recherche peu les proies vivantes, le risque parasitaire constitué par les parasites à cycle indirect est donc peu important; les cycles pourront cependant se réaliser en cas d'ingestion accidentelle d'hôte intermédiaire de petites

Morphologie

La majorité de ces parasites sont visibles à l'œil nu, cependant leur mise en évidence nécessite l'ouverture dans sa longueur du tube digestif ou de la trachée.

Lamanana Diamètra Caulana

	Longueur	Diametre	Couleur
Ascaris	3-4cm	1-1,5 mm	blanc nacré
Capillaire	1 cm	0,05 mm	blanc
Trichostrongylus	2-2,5 cm	0,05 mm	blanc
Tatramère/Acuaria	5 mm		rougeâtre
Heterakis	7 à 12 mm	0,35 mm	blanc
Tænia	5 à 15 cm		blanc
Syngame	5-20 mm	0,35 mm	rouge, forme en y

Conséquences pathologiques

Les conséquences pathologiques sont en général faibles sauf en cas d'infestation massive. Cependant le parasitisme est toujours préjudiciable à la reproduction et à l'apparence des sujets (plumage terne, ébourrifé, développement musculaire

En fonction des localisations on notera les symptômes suivants:

- Gésier :
- Tetramerose / Acuariose : amaigrissement, présence de graines non digérées dans les fientes, appétit capricieux, anorexie complète puis mort en 5 à 6
- Ascaridiose : diarrhée amaigrissement, affaiblissement des oiseaux, évolution mortelle en 15 - 20 jours en cas d'infestation massive.
- Capillariose*
- Trichostrongylose : diarrhée abondante, amaigrissement, mortalité brutale des
- Tæniasis : conséquences pathologiques souvent très faibles.
- Hétérakidiose : diarrhée, amaigrisse-

Suite article vétérinaire

Trachée

- Syngamose : difficultés respiratoires, bec ouvert (baille-bec), crachotement, toux.

Diagnostic

Présence de vers, dans la lumière intestinale, dans la trachée ou présence de nodules rougeâtres dans la paroi du proventricule.

Analyses coproscopiques ayant révélé la présence d'œufs de parasites Identification.

Traitement

Les sensibilités des helminthes aux molécules antiparasitaires sont très variables et se répartissent de la façon suivante :

Piperazine

- Ascaris : Citrate de Piperazine - Heterakis : Piperazine 34 %

Levamisole / Tetramisole

- Ascaris : Thelmizole

- Capillaire : Polystrongle

- Heterakis : Stromiten basse-cour

- Tetramères

- Trichostrongylus

Niclosamide

- Tænia: Stromoten basse-cour

Flubendazole

- Ascaris: Cofamix FBZ 480

- Capillaire

- Heterakis

Fréquence et organisation des traitements, cf fiche jointe.

*Voir article SNC n° 97

iste des juges à jour de cotisation et d'abonnement ▲ le 18 Juin 1995

ALAMARGOT Elie Maurepas - 03410 DOMERAT AUGIER Louis 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES BEAUDOIN Roger 30, rue Joffre - 57120 ROMBAS BELAUD Pierre Puech Mermen - 81710 SAIX

BOUQUET Christian 42, rue du Château d'Eau - 76400 FECAMP BRAULT Maurice place Michelet - 37000 TOURS CANCE Jean-Louis Place de l'Eglise - 46 270 BAGNAC-SUR-CELE CHARONNAT Jack , avenue Pasteur - 36210 CHABRIS CLAIR Gilbert 113, rue du Général de Gaulles - 80330 LONGUEAU COLMARS Denis 43, Cours de Forbin - 13120 GARDANNE COMBEMOREL Jean 18320 COURS LES BARRES COTTEREAU Léon La Chesnaie - 72560 CHANGE COUDEN Bernard Rue Louis Ganne Ricros - 03410 DOMERAT

Le Cros - 34390 ST JULIEN D'OLARGUES DELAPORTE Alex 7, Rue des Pirioux Les Noëls - 41350 VINEUIL Ci **DEVILLE Richard** Route de Sauzens - 11170 CAUX ET SAUZENS 7, Rue de Blauberg - 57200 SARREGUEMINES DUCREY Raymond Rochebrune - 26110 NYONS DUFRAIGNE Henri Borgy - 71150 DEZIZE LES MARANGES FABRE Didier

11, Rue de Kchlenhof - 67110 WINECKERTHAL FAVIER Bernard

28, Rue des Faisans - 38230 VILLETTE D'ANTHON FRANCQUEVILLE Jacqueline 19, Rue du Moulin - 02300 ABBECOURT

FREUND Claude 121, Rue Principale - 67230 HERBSHEIM FRINDEL Jean-Louis 36, Rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD

GANSTER Eugène 127, Rue des Jardins - 67410 DOSSENHEIM SUR ZINSEL

GARCIA Antoine La Cavalerie - 09100 PAMIERS

GAY Alain 39, Rue Père sambardier - 42170 ST JUST-ST RAM-

GLESS Charles 8, Rue du Luxembourg - 67410 DRUSENHEIM GRAUSS Jacky 9. Rue des Acacias - 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

GRUNENBERGER Célestin 9, Chemin du Kayser - 68530 BUHL GUILLEMOT Roger 50, Avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR

GÚILLOIS Jean 51, Rue des Quatre Chênes - 91430 IGNY GUTT Ernest

48, Route de Marspich - 57100 TERVILLE HÁFFNER Raymond 31, Route de Cernay - 68800 VIEUX THANN HALTER Alain

25, Rue des Hêtres - 67240 SCHIRRHEIN HEINRICH Jean-Luc 11, Rue des Vignes - 67240 OBERHOFFEN SUR MODER

HIPP Léon 23. Rue de Belfort - 68310 WITTELSHEIM

HUDRY Philippe
Burnel - 74150 VALLIERES
JAUNEAU Richard Le Frottier - 41320 LA CHAPELLE MONTMAR

JEAN René 38, Rue Biron - 24000 PERIGUEUX JONQUIERES Georges 10, Rue Hans Andersen - 31500 TOULOUSE JORDAN Bernard

4, Rue Jean-Jacques Henner - 68270 WITTENHEIM KERADENNEC Serge
11, Rue de Pont de Pierre - 18200 ST AMAND KIEFFER Théo

Viergasser Route de Limersheim - 67150 NORDHOUSE KIELWASSER Gérard 25. Rue de Sierentz - 68680 KEMBS

KLEIN Christian 35, Rue Principale - 57420 ORNY KREMER Norbert

74, Rue de l'Etang - 57120 VITRY SUR ORNE

LAGRANGE Michel Bard 63340 BOUDES LE GUERN André 100, Rue de l'Argoat - 22970 PLOUMAGOAR LECARRER Joseph 14, Résidence des Camélias - 56270 PLOEMEUR LECHAT Claude 27, rue Gustave Courbet - 87100 LIMOGES

LEGARE Alain La Petite Grenouillère - 72250 PARIGNY L'EVEQUE LEMAITRE Pierre Saint-Loup Hors - 14400 BAYEUX

LEROY Anthime Route du Grand Pré -73630 LE CHATELARD LONGEIN Gérard 8, rue Gustave Charpentier - 94240 L'HAY LES ROSES

LOPEZ Roger Rue de la Sablière - 69290 ST GENIS LES OLLIERES LOUIS Jacques Chemin de la Manse - 81100 CASTRES

LOZNIEWSKI Bruno 47, Rue de Guerting - 57880 HAM SOUS VARS

MAGNE Laurent 66, Avenue d'Albi - 81100 CASTRES MAGRANGEAS Guy
45, Rue du Pellerin - 44640 ST JEAN DE BOIS

MICHEL Jean-Louis Bassenier - 71130 UXEAU

MORISSET Gérard 12, Rue Eugène Marielle - 91200 ATHIS MONS 12, Rue Lugelle Waltelle - 91200 ATTHS MONS MORMANNE Jacky 17, Rue de Mantoue - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES MOULARD Jean

Rue Hector Ridel - 27000 EVREUX OSTERTAG Patrick 8, Rue des Pierres - 67410 DRUSENHEIM

PANNETIER Julien 22, Rue des Champs Pacauds - 58000 NEVERS PELISSIER René

, Rue des Aubépines - 43000 VALS PRES LE PUY PILORGE René

24, Rue de Laval - 53360 QUELAINES PLANSONT André Les Landes de Guillat - 87800 ST MAURICE LES

PORCHERON Claude
Sainte Livrade - 31530 LEVIGNAC SUR SAV
POTDEVIN Georges
333, Route de l'Epine - 73000 CHAMBERY

OUESNE Alfred Rue Flandre-Dunkerque - 53400 CRAON

RAOUST Christian 37, Rue Joseph Marignac - 31300 SAINT MARTIN DU TOUCH RHODIER Bernard 19, Rue du Petit Bicêtre - 77170 BRIE COMTE ROBERT

RIBES Patrick Cheylade - 15270 LANOBRE

RICHARD Alain Kereveur - 22620 PLOUBAZLANEC RIPALDI Robert

315, Avenue de Montolivet - 13012 MARSEILLE RIVAT Patrick , Chemin des Faviers - 42600 ST GEORGES HAUTE

ROCHKO Michel 26, Rue du Limon - 60170 RIBECOURT ROMUALD Jacques 80, Rue Gounod - 10100 ROMILLY SUR SEINE

ROULPH Christian Le Mas Brugier - 30560 SAINT HILAIRE DE BRET SARRE Roland

37, Rue Clément Ader - 87100 LIMOGES SCHLEMMER Romain 19, Rue de Bouchporn - 57880 VARSBERG SERMONDADAZ Roger 15, Rue de la Maison Brûlée - 94100 SAINT-MAUR

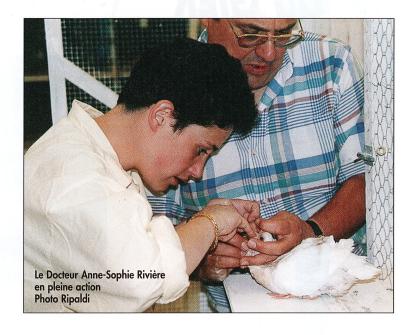
SIMON Claude 84, Rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT

SPÉYER Camille 4. Rue du Centre - 57350 STIRING WENDEL STRASSEL Dominique 104, Rue Principale - 67360 FROESCHWILLE

TOOS Daniel 90, Chemin d'Aubagnac - 34200 SETE VERMEZ Claude 18, La Bretèche - 45240 LIGNY LE RIBAULT

WAAG René Aux Colombes House - 81120 ROUMEGOUX

ZORDAN Hermin 20, Route de Vinsberg - 57310 RURANGE LES THIONVILLE

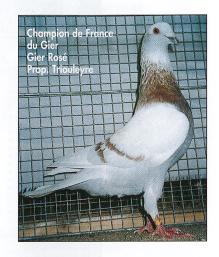


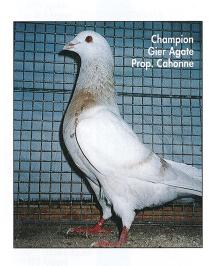




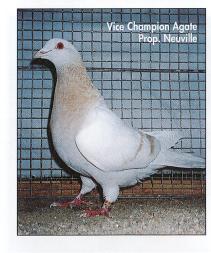
SAINT-ETIENNE 1994 CHAMPIONNAT de FRANCE du GIER

Photo Robert Ripald

















La SAVOYARDE D'AVICULTURE en COLLABORATION avec la SOCIÉTÉ NATIONALE de COLOMBICULTURE

Corganise

La NATIONALE SNC

EXPOSITION INTERNATIONALE de COLOMBICULTURE de CHAMBÉRY EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE aux PIGEONS

du 10 au 12 NOVEMBRE 1995

Déclaration d'inscription

NOM: Adresse:		Prénom:	
Code Postal:	Ville:		Tél.
A renseigner obligatoirement			
Les animaux seront amenés par :	☐ l'exposant	☐ transporteur	
et repris par	☐ l'exposant	☐ Transporteur	
Responsable du groupage :			
Participants au groupage :			
Adresse de réexpédition :			

Décompte des droits d'inscription			
Catégories	Nombre	Prix	TOTAL
Volières Pigeons 3/3 (6 pigeons à 17 F et 50 % de réduction)		50	
Unités Pigeons		17	
Catalogue-Palmarès		40	
	TOTAL		

Facultatif: Offre d'une poterie Savoyarde pour récompenser un lauréat de l'exposition
Offert par:

N'utiliser qu'une ligne par lot engagé (même pour les volières)
INDIQUER AVEC PRÉCISION LA RACE ET LA VARIÉTÉ
PORTER LA MENTION JEUNE (J) OU ADULTE (A)
DANS LA COLONNE CORRESPONDANTE

(obligatoire sinon les sujets seront enregistrés dans la Classe Adulte)

Cette déclaration est à renvoyer à : Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES - Tél. + Fax 50 62 18 18 Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "La Savoyarde d'Aviculture".

N'oubliez pas de nous adresser votre certificat de vaccination si possible avec votre feuille d'engagement.

Vous pouvez prendre vos repas sur place du Jeudi soir au Dimanche midi. Samedi soir aura lieu le Banquet de la SNC (Repas et soirée dansante).

SEXE	J ou A	RACE - VARIÉTÉ	PRIX DE VENTE
N. C.			
			.
New air			
			18 Stolenson
			1000
	are in 5		
		estato din della grapa entiti dalla di Congressioni della constituzioni di constituzioni di constituzioni di c	

9° EXPOSITION INTERNATIONALE de CHAMBÉRY réservée EXCLUSIVEMENT aux PIGEONS

rganisée par la Savoyarde d'Aviculture du 10 au 12 Novembre au Parc des Expositions de Chambéry

La NATIONALE SNC

Les championnats de France du King, du Montauban, des Boulants Nains et Anglais, du Huppé de Soultz, des Pigeons de Vol. Rassemblement National de tous les Boulants. La coupe de France du Mondain, du Lynx de Pologne et du Boulant Lillois.

Les règlements particuliers des Championnats sont disponibles auprès du commissariat général. En faire la demande.

Article 1 : L'exposition est régie par le règlement général des expositions, complété par le présent règlement. L'exposition est ouverte à tous les éleveurs de Pigeons, pour des sujets de race pure. Tous les animaux devront être bagués suivant le règlement en vigueur pour être primés. La limite d'âge est fixée par le règlement de l'entente Européenne. Seront admis à concourir les sujets des années 90, 91, 92, 93, 94 et 95 qui seront répertoriés en classes séparées Jeune et Adulte.

Article 2: Droits d'inscription et classement :

Les pigeons seront répertoriés au catalogue suivant la classification établie par la SNC, en classe jeune et adulte. Sans précision de la part de l'exposant, les sujets seront engagés en unité ou en volière de 6 sujets. La présentation en couple n'est pas autorisée. LES NUMÉROS DE BAGUES DES PIGEONS DEVRONT FIGURER SUR LA FEUILLE D'ENLOGEMENT LE JOUR DE L'ENCAGE-

Unité: 17 Francs

Volière: 50 Francs (6 pigeons à 17 F avec 50 % de réduction)

Catalogue - Palmarès : 40 Francs.

Article 3: Les feuilles d'engagement dûment remplies seront accompagnées d'un chèque bancaire ou postal libellé au nom de "La Savoyarde d'Aviculture" et adressés à Philippe HUDRY -Burnel - 74150 VALLIERES -Tél. + Fax 50 62 18 18. Les inscriptions seront closes dès que le comité organisateur constatera que l'occupation des halls est maximale, et de toute manière au plus tard le 6 Octobre 1995

Le travail de préparation d'une exposition de plusieurs milliers de sujets est important. Nous insistons pour que vos engagements nous parviennent avant la date de clôture

CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES INSCRIP-**TIONS: VENDREDI 6 OCTOBRE 1995**

Article 4: Un contrôle vétérinaire sera effectué dès la réception des animaux. Tout animal déclaré suspect à l'arrivée ou pendant l'exposition sera immédiatement retiré et réexpédié aux frais de l'exposant, sans remboursement des droits d'inscription. Les exposants devront s'assurer de toutes les garanties sanitaires imposées par les services vétérinaire de la Savoie la veille ou le jour de l'encagement, la Savoyarde d'Aviculture ne remboursera pas les droits d'inscription. Un certificat de vaccination prouvant que les animaux concernés par la Maladie de Newcastle sont vaccinés sera nécessaire. Le jour de l'enlogement, la feuille d'inscription devra comporter les numéros de bagues des pigeons.

Article 5: Toutes réclamations devra parvenir au Commissaire Général dans les quinze jours.

Article 6 : Calendrier de l'exposition :

Jeudi 9 Novembre de 8 heures à 20 heures : Réception des animaux

Vendredi 10 Novembre de 7 heures 30 à 13 heures : Opérations du jury

Samedi 11 Novembre de 8 heures à 20 heures Ouverture au public

Samedi 11 Novembre à partir de 9 heures début des Dimanche 12 Novembre de 9 heures à 19 heures :

Ouverture au public Lundi 13 Novembre : Réexpédition des animaux.

Article 7: Les opérations du jury seront faites à huit clos et les jugements seront sans appel. Le juge est souverain dans la catégorie qu'il est chargé de juger. Les juges et élèves juges n'ont pas droits aux titres dans la classe ou ils officient.

Article 8 : Les sujets vendus pourront être retirés immédiatement dans la mesure où leur classe sera suffisament représentée, sauf les Champions qui pourront être retirés le Dimanche à 18 heures. Le décagement aura lieu à 18 heures pour les exposants extérieurs et par ordre d'éloignement. Les éleveurs savoyards pourront décager leurs animaux à partir de 20 heures.

Article 9 : Le comité prendra toutes les dispositions pour la bonne tenue de l'exposition. Il assurera l'alimentation des animaux et ne pourra en aucun cas être tenu responsable des vols, mortalités ou dommages. Il garantit que les animaux disposeront dès leur arrivée d'eau et de nourriture. Les pigeons seront disposés sur carton ondulé et litière de copeaux dépoussiérés assurant confort et hygiène. Des fonds de cages seront installés.

Article 10 : La société se réserve le droit de refuser telle ou telle personne et ce, sans obligation d'en fournir le motif.

Article 11 : Les animaux devront être expédiés de façon à arriver le Jeudi 9 Novembre dans la journée, franco de port et dans des emballages correct, à l'adresse suivante

Exposition d'Aviculture Parc des Expositions 73000 BISSŶ-CHAMBÉRY

Article 12 : Le transport aller et retour est à la charge des exposants. Les retours seront gratuits pour les membres de la SNC, les Championnats Nationaux, les groupages des sociétés assurant la réciprocité et les groupages d'au moins 4 éleveurs pour un minimum de 30 sujets pour une distance supérieure à 250

Article 13: Les animaux mis en vente devront comporter le prix sur la feuille d'engagement. Celui-ci sera majoré de 20 % et figurera comme tel au cata-

logue. Tout exposant vendant des animaux à l'intérieur de l'exposition sans passer par le bureau de ventes sera exclus et interdit dans nos expositions

Article 14: Une carte strictement personnellee sera remise à chaque exposant et lui permettra de circuler librement après présentation de ladite carte.

Article 15: RÉCOMPENSES - JUGEMENT Conformément au règlement de la Nationale établi par le Conseil d'administration de la Société Nationale de Colombiculture, il ne sera pas décerné de GPH afin de pas opérer de comparaisons entre des races très différentes entre elles. Cependant, les juges auront à attribuer un certain nombre de notes "EXCELLENT" qui récompenseront des sujets très représentatifs du niveau actuel de sélection des races

Des prix spéciaux pourront être offert par des clubs spécialisés pour récompenser le meilleur sujet d'une race. Ont déjà annoncés leur participation : Club du Bagadais, Pigeons Ibériques, Cravatés, Tête Noire de Brive, Pigeons d'origine orientale, Gier, Alouette de Cobourg.

Les prix SNC seront attribués suivant les conditions qui figurent dans la revue Colombiculture.

LES CHAMPIONS DE FRANCE ET LES

EXCELLENTS RECEVRONT LA RÉCOM-PENSE CORRESPONDANT AU PRIX LE PLUS ÉLEVÉ : POTERIE SAVOYARDE EN CÉRAMIQUE DE LUXE.

Article 16 : La remise des prix aura lieu le Dimanche à 11 heures.

Article 17: Tous les exposants, du fait de leur inscription, déclarent adhérer à ce règlement et s'engagent à s'y conformer.

Le président : Jean-Claude CHANCEL Le Commissaire Général : Philippe HUDRY

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS À NOTRE 2° EXPOSITION NATIONALE **VOLAILLES - LAPINS** CHAMPIONNAT DE FRANCE **DU MODÈNE CHAMPIONNAT DE FRANCE** DU BEAUTÉ ALLEMAND 15 - 17 DÉCEMBRE 1995

NATIONALE SNC CHAMBÉRY du 10 au 12 NOVEMBRE 1995

NFORMATIONS PRATIQUES

L'esposition se déroule au Parc des Expositions de Chambéry - ZI de Bissy -73000 CHAMBÉRY, dans 3 halls de 2500 m2. Tous les pigeons seront logés sur un seul niveau, avec fonds de cages, carton ondulé au sol et litière de copeaux dépoussiérés. Ils disposeront d'eau et de nourriture dans les cages à leur arrivée.

Un parking immense se situe devant les portes des halls d'exposition.

Le centre-Ville se situe à proximité. Un service de bus le dessert toutes les 10

Chambéry, capitale historique de la Savoie, ville d'art et d'histoire :

- Château des Ducs de Savoie
- •La Vieille Ville
- Grand Carillon de Chambéry
- La Fontaine des Eléphants
- •La Statue de la Sasson
- Théâtre Charles Dullin

• Cathédrale Notre-Dame

- •Eglise de Lemenc
- Musée savoisien
- Musée des Beaux Arts
- Musée Jean-Jacques Rousseau
- Carré Curial
- Espace Culturel André Malraux
- •Le Bateau-Livre : Médiathèque
- Centre de congrès le Manège.

Animation

L'exposition de Colombiculture sera accompagnée de nombreux stands d'artisanat d'art : poterie, sculpture sur bois, peinture, bijoux...

Un mini-musée du Pigeon montrera toutes sortes d'objets concernant le Pigeon: statuettes, tableaux, timbres,

Repas

Vous pourrez prendre vos repas sur place

à partir du Jeudi midi jusqu'au Dimanche

Entrée, plat garni, fromage et dessert : 60

Le Samedi soir aura lieu le Banquet de la SNC : repas et Soirée dansante : Réservation obligatoire avant le 1er Novembre (voir coupon réponse).

Un coupon de réservation des repas vous permettra de bénéficier de ce tarif réservé aux exposants. Dans la mesure du possible, à retourner avec votre feuille d'inscription.

Chambres

Tous les exposants recevront (en même temps que leur feuille d'inscription comportant les numéros de cages de leurs pigeons) le guide de présentation de la ville de Chambéry ainsi que le guide des Hôtels-Restaurants.

Les réservations seront laissées aux soins des participants.

Coupon réponse à retourner pour le 1 er Novembre dernier délai à : Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES - Tél. + Fax 50 62 18 18

Réservation des repas

Prénom

Prendra les repas suivant :

Entrée + Plat garni + Fromage + Dessert : 60 Francs

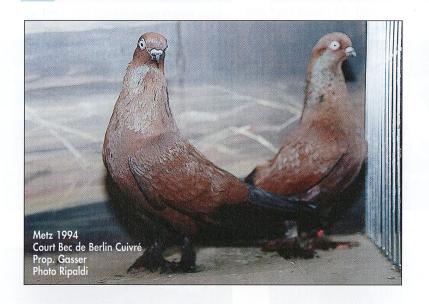
Jeudi midi Vendredi soir Jeudi soir Samedi midi Vendredi midi Dimanche midi

Eventuellement rayer les repas que vous ne prendrez pas sur place et indiquer en face de chaque repas le nombre de personnes.

repas pour le Banquet de la SNC le Samedi soir au prix de 120 Francs. Réserve

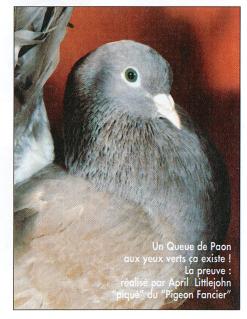
Fait à Signature

QUELQUES"RARETES"









Viry Chatillon 1994 lant de Saxe Isabell oto Ripaldi

















CHAMPIONNAT de FRANCE du CAUCHOIS

D. Cherbonnier Le Président du C.F.C.

7 ne jeune équipe dynamique acceuillait le Championnat de France du Cauchois 1994 dans une petite ville corrézienne fort pittoresque, Bort-les-Orgues.

Si la qualité d'éclairage a posé quelques problèmes aux juges, nous ne pouvons que féliciter les organisateurs qui mirent les bouchées doubles pour satisfaire notre

Dans l'ensemble, les sujets présentés étaient de bonne qualité. Nous décernerons d'abord un accessit d'honneur au Maillé rouge pour son fort pourcentage de PH.

En 1993, 318 Maillés rouge étaient engagés pour un résultat de 25 PH.

En 1994, 210 Maillés rouge pour 40 PH. Les amateurs de ce beau Cauchois ont été gratifiés d'une année exceptionnelle. Ils peuvent s'enorgueillir d'avoir fait prévaloir la qualité sur la quantité.

Enfin, nous avons constaté l'arrivée du Maillé rose en deuxième place de notre Cauchois.

De très bons éleveurs sont à la base de ce dynamisme.

Quoi qu'il en soit, le Club Français du Cauchois peut être fier de ses 250 adhérents, de leur travail et de leur volonté de hisser toujours plus haut les "couleurs" de notre beau pigeon français.

Que tous les organisateurs des grands rassemblements régionaux, nationaux ou européens, soient remerciés au nom de notre club.

Forts de notre dynamisme, gageons que d'ici quelques mois, Limoges sera une nouvelle fois, un grand rassemblement d'amis du Cauchois.

> 1 : Maillé rouge 2 : Maillé rose 3 : Maillé jaune 4 : Maillé blanc fond bleu 5 : Maillé blanc fond argenté 6 : Bleu barré rouge 7 : Bleu barré blanc 8 : Argenté barré jaune 9 : Argenté barré blanc 10 : Bleu barré rose 11 : Unicolore noir 12 : Crème 13 : Rouge cendré 14 : Unicolore rouge 15 : Unicolore jaune

Palmarès 1994 Champions par variété

Maillé rouge AB: J.M. Prévostat Maillé rouge SB : D. Le Doaré Maillé jaune AB : J.L. Giau Cormier Maillé jaune SB: J.L. Giau Cormier Maillé rose : J.L. Giau Cormier Maillé blanc fond bleu : D. Barberon

Maillé blanc fond argenté : D. Cherbonnier Bleu barré rouge : M. Hugonnot Bleu barré rose : J.M. Vallet Bleu barré blanc : J.P. Delage Argenté barré jaune : J.M. Vallet Argenté barré blanc : E. Grosset

Crème: V. Blondy Rouge cendré: Y. Beauchamp Unicolore jaune: M. Ballu Unicolore noir: P. Herrmann Unicolore rouge: B. Martine

Champions sur 5 suiets

Maillé rouge AB et SB : D. Le Doaré Maillé jaune AB : J.C. Puech Maillé jaune SB: J.L. Giau Cormier

Maillé rose : J.L. Giau Cormier Maillé blanc fond bleu : D. Barberon Bleu barré rouge : J. Génin Bleu barré rose : G. Armand Bleu barré blanc : J.M. Vallet

Argenté barré jaune : J.M. Vallet Argenté barré blanc : J.P. Delage

Crème: V. Blondy

Unicolore jaune : B. Martine Unicolore noir: R. Wunenburger Unicolore rouge: P. Herrmann

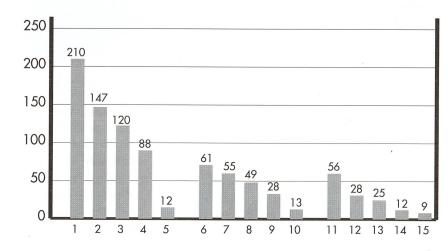
Rencontre européenne Herrlisheim 1994

Maillé rouge : Magi Mario Maillé jaune : Beyer René Maillé rose : Sippel Gerhard Maillé blanc fond bleu : Coune Joseph

Argenté barré blanc : Trinkerl Bertram Argenté barré jaune : Knaup Goerg Bleu barré rouge: Trinkerl Helmut Bleu barré blanc : Van Dyck Philippe Unicolore noir: Heinrich Roland Unicolore rouge: Herrmann Pierre Unicolore jaune : Ballu Michel Rouge cendré: Trinkerl Helmut Crème: Ducourant Michel

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CAUCHOIS

Bort-les-Orgues - 1994



SYSTÈME et MÉTHODE de JUGEMENT

e sont deux choses différentes. On peut utiliser plusieurs méthodes dans un même système.

Notre système est celui en vigueur en France avec tout ce qu'il comporte, comme l'utilisation de cartes, la nature des prix attribués par les juges, allant du "disqualifié" jusqu'au PH et au-delà.

La méthode est plus ou moins variable selon les juges, mais dans l'ensemble assez constante et aboutit au résultat impliqué par le système.

Cependant, on utilise une méthode un peu différente pour certaines races, notamment le Queue de Paon dans le cadre de ses championnats, à savoir la méthode américaine qui consiste à comparer entre eux des sujets placés ensemble par classe d'abord dans une grande cage. En France toujours, lorsque cette méthode est utilisée, elle cadre quand-même avec le système et on aboutit à la même classification dans la terminologie des récompenses pour chaque sujet : PH, 1er Prix ...

Cette combinaison est très satisfaisante sue le plan des résultats pour les exposants. D'autres clubs la pratiquent aussi ou la demandent et elle est adaptable à presque toutes les races. Notre collègue Le Carrer l'a bien décrite dans un de nos

J'ai fait l'essai sur les races d'origine orientale : concluant ; sur les Cravatés chinois: peu concluant car toute la structure était appliquée à des sujets stressés par la présence de leurs congénères dans la même cage et nous (A. Halter et moi) avons décidé de les replacer dans leurs cages.

Aussi ai-je été informé que le système de placement habituel aux USA n'était plus le seul utilisé, mais qu'on y pratiquait, pour 5 clubs au moins à ce jour, l'IMS ou "Individual Merit System". Ce système se réfère à ceux qui sont courants dans la plupart des pays d'Europe et qui attribuent des valeurs par rapport au standard des sujets primés.

Voyons plus en détail ce système. Je ne vous cache pas que je vais tenter, par ce biais, d'expliquer le bien-fondé de l'essai d'un autre système à Chambéry. Peut-être que la plupart des juges, encore méfiants ou récalcitrants, sera convaincue.

Donc, aux USA, la plupart des pigeons est jugée d'après le système de comparaison ou de placement. Le juge attribue une "place numérique" à chaque concurrent d'une "classe" consistant en : une race, une variéte, un âge, un sexe. Il y a donc, par exemple, 4 classes pour une couleur: mâles adultes, mâles jeunes, femelles adultes, femelles jeunes. Certains clubs demandent à placer chaque sujet, d'autres ne placent qu'un nombre fixe (4 à 10 ou plus) au sein de chaque classe. Chaque meilleur de classe est alors comparé aux autres et on détermine le meilleur par couleur, par sexe et par âge, puis par race ou sous-groupe de la race et on arrive au champion, vice-champion, etc...

Les adeptes de l'IMS voient un désavantage au système de placement : ce procédé ne donne aucune indication sur les qualités générales ou précises de chaque sujet, il ne renseigne que sur la comparaison avec les autres concurrents des éleveurs de ce jour, à cette exposition.

Le sujet placé en premier peut donc être un excellent représentant de sa race, mais aussi un mauvais, ce qui ne l'empêche pas d'être "le moins mauvais" du jour ! Ce même sujet peut se retrouver en dernier, un autre jour, sous une autre concurrence. À l'inverse, le "dernier" sera toujours le perdant, même s'il s'agit d'un très bon dernier, placé dans une série de très bons. L'éleveur sera renseigné si le juge veut bien faire les commentaires nécessaires pour chaque "placement".

Dans le cadre de l'IMS, le juge compare chaque sujet au standard, alors qu'avant, il le comparait seulement à son voisin de classe. De plus, dans l'IMS, chaque pigeon est placé dans une cage individuelle, sauf pour les races qui "marchent", telles que les Queue de Paon ou parfois les Cravatés orientaux. Et déjà, on se rend compte que l'IMS (système) peut utiliser la méthode (mise en grande cage) du "placing system".

On met donc en avant toutes les qualités et tous les défauts de chaque concurrent. Le résultat est que chacun reçoit ce qu'il mérite et, dans une classe, un perdant peut encore être un sujet avec beaucoup de qualités et seulement quelques aspects négatifs mineurs. Il ne sera pas relégué à la dernière place puisqu'il n'y en a pas.

Et, dans une bonne classe, la différence entre le meilleur et le moins bon peut être minime. Vous remarquerez l'analogie avec notre système. Quoique...

Toutes les critiques, ainsi que la récompense, sont notées sur une carte de jugement, comme "à l'européenne".

Mais pour l'exposant américain qui vit cela pour la première fois, la réaction fut de demander comment il allait connaître la valeur de ses sujets au sein d'une classe et quelles étaient les chances d'un de ses sujets parmi la concurrence. La réponse est que le "qualificatif IMS" donne aussi une idée de la valeur d'un sujet par rapport à ceux de sa classe. Plus le qualificatif d'un sujet est élevé, plus haute sera la place dans la classe. Simple!

Dans une classe, il se peut aussi que tous les sujets recoivent le même qualificatif. Dans ce cas, le juge ajoute un numéro derrière le qualificatif, et on peut le faire chaque fois que deux sujets (ou plus) obtiennent le même grade.

Les qualificatifs ou "grades" dans l'IMS

Ce sont les termes d'appréciation selon certains critères et ne sont donc pas attribués n'importe comment :

E - Excellent :

Est obtenu si le sujet présente les plus hautes exigences du standard dans l'impression générale des caractéristiques essentielles pouvant être obtenues sélectivement à ce jour (notion de niveau de sélection)

HS - Highly Superior ou "hautement supérieur'':

Ce grade est donné si le grade "Excellent" ne peut être attribué en raison d'une insuffisance de qualités unique ou multiple, le sujet restant très proche d'"Excellent".

Nota: Ceci pourrait être le "PH" avec un "souhait" ne concernant pas une caractéristique raciale essentielle.

S - Superior ou "Supérieur" :

Si toutes les caractéristiques raciales sont présentes et l'harmonie du sujet encore garantie, mais certaines positions du standard ne sont pas assez développées pour accéder au grade supérieur "HS". Ce grade est attribué à la majorité des sujets d'une classe.

Nota : Ce pourrait être le "Très bon" sauf qu'il ne serait pas nécessaire d'avoir le plus fort pourcentage de la classe, dans notre système.

G - Good ou "Bon":

Attribué à un sujet qui a un défaut majeur ou plusieurs défauts mineurs. Le sujet reste valable pour l'élevage, mais pas pour l'exposition. Les sujets hors-condition entrent dans cette catégorie.

Nota: La note "G" (Bon) en RFA vaut un IIIe Prix en France. La notion de "bon sujet" ne semble donc pas réellement justifiée selon les critères d'attribution cidessus, du moins selon notre conception.

I - Inferior ou "Inférieur":

Concerne un sujet possédant un ou plusieurs défauts graves, avec la mention "Non représentatif de la race". Ces sujets n'ont plus de valeur pour l'élevage.

Nota: Notre proposition pour la Nationale SNC offre plus de possibilités ce qui permet effectivement des corrélations avec notre système actuel, à savoir que le IIè Prix, "Bon", reste, ou plutôt doit être attribué à un bon sujet, ce qui ne fait que redonner sa valeur à ce IIe Prix (une deuxième place aux JO donne une médaille d'argent!)

Dans l'IMS, l'"Excellent" est également contresigné par un deuxième juge, qualifié dans la race en question. En général, les sujets ayant un ou plusieurs défauts mineurs ne reçoivent pas l'"Excellent".

Les sujets avec plus de 3 défauts mineurs n'ont pas droit au "HS".

Ceux qui ont un défaut majeur et quelques défauts mineurs n'obtiennent pas plus au'un "S".

Ceux qui présentent plusieurs défauts majeurs obtiendront "G" ou "I".

Nous avons donc tout le droit de penser que la combinaison de notre système français avec le système de placement américain telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent dans les concours en question, était proche de ce qui est en vogue dans certains clubs* qui se disent d'avant-garde aux USA! ... et que ce que nous proposons pour notre prochaine Nationale est un pas en avant dans la qualité de l'information donnée aux éleveurs.

* Les clubs en question aux USA sont : le Club des Pigeons de Couleur Sud-californien, le Club des Hirondelles, le Club des Races Rares, le Club du Capucin Hollandais-Nord, le Club des Races

En BREF...

OMMISSION JUGES

Un paragraphe a été sauté dans le compte rendu du conseil du dernier numéro. le voici :

Le Conseil est unanime pour dire que tous les juges devraient être membres de la SNC ou, au moins, abonnés à "Colombiculture", qui est une source d'informations indispensable. Après pointage, il apparaît que pratiquement tous les juges sont membres et abonnés. Les quelques juges qui ne le sont pas seront contactés personnellement. L'ensemble

des juges membres du Conseil est intégré à cette commission, sauf bien sûr ceux qui ne souhaitent pas en faire partie. Cette commission est mise en place pour poursuivre un certain nombre d'objectifs relatifs à la prise en charge des juges, la formation continue des juges et à l'organisation d'un examen unique de juges catégo-

J.L. Frindel évoque les problèmes de voisinage de certains éleveurs, dont notre membre Ch. Quiros. Il propose d'envisager une rubrique "Législation" qui pourrait répondre à certaines questions. Le responsable en chef sera Ch. Quiros avec cette charge en qualité de Vice-Président.





En BREF. . .

lub français du Montauban

Après la démission de Monsieur Christian Fagot au poste de Président et de monsieur Maestri René au poste de trésorier, une assemblée générale extraordinaire a été décidée afin d'assurer l'avenir du club. Pour que cette assemblée se déroule de la meilleure facon, un lieu neutre a été choi-

Cette assemblée a eu lieu le dimanche 5 mars 1995 à l'hotel-restaurant "Le Terminus" à Argenton-sur-Creuse (centre France). Peu de participants, certes, mais ceux présents décidés à bien faire pour le club et le développement de cette bien

Après une période de discussions relatives à l'avenir, un vote à bulletins secrets eut lieu.

Afin de respecter les Statuts qui veulent que les membres du bureau soient renouvelables par moitié, le nombre de dix a été choisi. Il manquait donc trois personnes.

Sont élus pour compléter ce bureau MM. Pourrat Max, Ribes Patrick et Tibles Guy.

Ensuite, le bureau fut constitué ainsi : Président : M. Alamargot Elie Vice-Président : M. Terrade Jacques Secrétaire : Mme Bellière Nadine Secrétaire adjoint : M. Naëgele Marcel Trésorier : M. Daimée Serge Trésorier adjoint : M. Truffault Michel Membres du bureau : MM. Pourrat Max; Ribes Patrick, Tibles Guy, Sage Jean.

A partir de ce jour les cotisations* et les demandes de bagues sont à faire chez M. Daimée Serge : La Sarrazinière - Le Bernard - 85560 Lingueville S/Mer. Tous autres renseignements chez M. ALamargot Elie: La cote - 03410

Les participants se sont quitté en espérant un bon redémarrage du Club, et la présence de nombreux et bons "Montaubans" dans nos expositions.

* Cotisation : 60 Francs. Un premier bulletin de liaison sera fait prochainement et sera envoyé à tous les anciens membres.

an sur le bec

La photo de la deuxième de couverture du dernier numéro représentant le stand SNC àParis nommait Finot, Frindel et ??? Pauvre de moi ! Je n'avais pas reconnu J.J. GALLAND qui a tenu le stand durant 5 jours. 5 jours de bénévolat et de dur

labeur. C'est un peu grâce à lui que nous avons fait de nouveaux adhérents.

Je me suis donc fait taper sur le bec par 2 ou 3 "amis". Finalement, le plus gentil a été M. Galland lui-même qui m'a téléphoné en me disant "Je suis le ? ? ?"

Il est important que la SNC reconnaisse ses ardents supporters et les remercie.

Un rédacteur penaud : RIPALDI.

EXPOSITION NATIONALE AVICOLE à NIORT les 25 et 26 Février 1995

Grand prix du Président de la République

N° 813 Race : Romain Bleu Eleveur: Bruxelles Grand Prix de l'Exposition

Eleveur: CHAVILLON N° 2521 Race : Capucin Bl. Pigeons

Grand Prix d'Honneur

Champion Femelle

Pigeons de Forme Français	N° 1816	Race: Carneau Rouge	Eleveur: BOCHE
Pigeons de Forme Etrangers	N° 2141	Race : Alouette de Cobourg	Eleveur : BAS
Pigeons à Caroncule	N° 2259	Race: Dragon Bleu Barre	Eleveur : SAINT MARTIN
Pigeons Type Poule	N° 2325	Race : Poule Maltais	Eleveur: VERGNAULT
Pigeons Boulants	N° 2375	Race: Boulant de Saxe	Eleveur : CHARTIER
Pigeons de Structure	N° 2588	Race: Frise Milanais	Eleveur: CAU
Pigeons de Couleur	N° 2481	Race: Heurte de Saxe	Eleveur : RABOUILLE
Pigeons Tambour	N° 2516	Race: Tambour de Boukhari	Eleveur : CAU
Pigeons Cravatés	N° 2609	Race: Cravate Français	Eleveur : GACHON
Pigeons de Vol	N° 2720	Race: Trambleur Stargard	Eleveur: BULLAND
Pigeons de Chair	N° 1033	Race: Texan	Eleveur : DUPIC
Pigeons Voyageurs	N° 2766	Race: Voyageur	Eleveur: GUILLARD

Championnat de France du Romain

Champion Bleu Mâle:	N° 813	Éleveur : BRUXELLE
Champion Bleu Femelle :	N° 838	Éleveur : BRUXELLE
Champion Fauve Mâle:	N° 888	Éleveur : FULGRAND
Champion Fauve Femelle:	N° 905	Éleveur : BRUXELLE
Champion Dun:	N° 853	Éleveur : GROSZ
Champion Noir:	N° 946	Éleveur : CUINET
Champion Rouge:	N° 972	Éleveur : GROSZ
Champion Chamois:	N° 929	Éleveur : FENHA
Champion Blanc:	N° 780	Éleveur : GUINET
Challenge André LAFOND		Éleveur : BRUXELLE
Challenge Paul GILARDIN		Éleveur : GROSZ

Championnat de France du Tevan

Championnat de France du Texan					
Champion mâle	N° 1033	Éleveur : DUPIC			
2è	N° 1017	Éleveur : ALONSO DE LA FUE			
3 ^è	N° 1084	Éleveur : PIENNE			
4 ^è	N° 1301	Éleveur : FEVRIER			
5 ^è	N° 1288	Éleveur : PERREAUX			
Champion Femelle	N° 1502	Éleveur : HEURTAUX			
2è	N° 1626	Éleveur : GAILLOT			
3 ^è	N° 1674	Éleveur : PERRAUX			
4è	N° 1694	Éleveur : PERRAUX			
5 ^è	N° 1401	Éleveur : BARBE			
Champion couple	N° 989	Éleveur : PEIENNE			
2°	N° 998	Éleveur : JACQUET			
Texan Récessif					
Champion couple	N° ND	Éleveur :			
Champion mâle	N° 1732	Éleveur : EDALEINE			
Champion Femelle	N° 1759	Éleveur : EDALEINE			

Romains

râce au Président RIVEI-ROL, le Championnat de France de Niort a connu une complète réussite. Cette année, nous avons prouvé que nous pouvions remporter la première place en gagnant le vase de Sèvres du Grand Prix du Président de la République, avec un mâle bleu, à Bruxelles, qui a droit à toutes nos félicitations.

Par classe de 3 sujets, nous trouvons, dans l'ordre:

- ●GROZS Rémi
- CUINET
- FENA

Le 26 février 95, suite à la demisde Claude SIMON, l'Assemblée Générale du Club, après lecture du CR par le Secrétaire général et la tenue des finances par le trésorier RIVEI-ROL, les candidats élus ont décidé de me confier la Présidence.

Je remercie mes collègues de la confiance qu'ils m'ont accordée et rends hommage à Claude SIMON pour le travail accompli à la tête de ce Club durant de nombreuses années. Je m'efforcerai, comme je le fais depuis plus de 30 ans, de représenter le Cub des Romains dans les CA de la SNC et de la SCAF et veillerai à un état d'esprit convivial que toute société doit avoir, et amplifier le travail entre les éleveurs et moi-même et reposant sur l'adhésion de tous. Le rôle du Président est bien celui d'un animateur ; c'est aussi la tâche de tous

les adhérents. Je pense surtout aux éleveurs : À eux de faire connaître notre beau Romain.

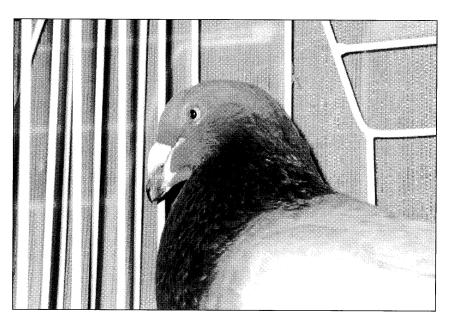
Le Club a manqué depuis longtemps de dynamisme et de persévérance. À nous tous de le faire vivre.

En conclusion, je me réjouis de ce Championnat et des récompenses obtenues, et vous espère nombreux

au prochain rendez-vous à ARGENTON SUR CREUSE, les 10 et 11 février 1996.

Henri CROS

Henri CROS Les Coudouls, Saint-Julien d' **OLARGUES** 34390 OLARGUES.



25 et 26 Novembre 1995 SAUVIAN (34)

Sale Polyvalente

Championnat de France du Lahore

s'adresser à Claude BEDOS 14, cour Caucadis - 34410 Sauvian Tél. 67 32 34 14

EXPOSITION EUROPÉENNE à HERNING (DK) les 1, 2 et 3 DÉCEMBRE 1995

Jean-Louis Frindel

es règlements, feuilles d'engagement, notice explicative et papiers vétérinaires seront disponibles chez le coordinateur pour la

- Jean-Louis Frindel: 36, rue de Benfeld - 67230 Kertzfeld Tél. + Fax 88 74 22 40
- •Également chez Jean-Marie Zimmermann (FFC): 52. rue de la Musau - 67100 Strasbourg
- •Ou chez Patrick Haas:
- 4, rue Herberling 68700 Uffholtz
- •Ou à la SCAF : 34, rue de Lille - 75007 Paris.

Tarifs et calendrier

- Unités et collections : DKr 70 par sujet (1 DK r = 1 FF)
- Volières (vollailles 1,4): DKr 200 par volière
- Catalogue: DKr 80 par exposant
- Frais de gestion vétérinaire : DKr 80 par exposant
- Carte d'entrée journalière : DKr 50
- Carte d'entrée permanente : DKr 100
- Soirée du Samedi entrée : DKr 50
- •Dîner froid: DKr 80
- Dîner chaud : DKr 120.
- Délai d'engagement chez le coordinateur: 16 Septembre
- Départ transport : Lundi 27 Novembre
- •En logement à Herning : Mardi 28 Novembre de 12 heures à 20 heures.
- Jugement : Mercredi 29 et Jeudi 30 Novembre
- •Exposition ouverte:

Vendredi 1er décembre de 10 heures à 22 heures

Samedi 2 Décembre de 8 heures à 18 heures

Dimanche 3 Décembre de 8 heures à 15 heures.

- •Un objet souvenir (médaille) sera offert à tout exposant inscrivant au moins 4 sujets.
- •Retour des animaux : Lundi 4 Décembre.

Délai

Les feuilles d'engagement devront parvenir UNIQUEMENT chez le coordinateur: Jean-Louis Frindel - 36, rue de Benfeld - 67230 Wertfeld, pour le SAMEDI 16 SEPTEMBRE DERNIER DÉLAI.

Cette date sera scrupuleusement respectée, vu le délai chez l'organisateur et le traitement des papiers nécessaires avant leur envoi.

Disposition sanitaire

- Pigeons : doivent être vaccinés contre la Paramyxovirose par vaccin inactivé.
- Volailles : idem pour la maladie de Newcastle.
- •Lapins: idem pour la Myxomatose et la VHD en raison du transit par la RFA.

Attention : aucune volaille ne pourra être mise en vente pour des raisons sanitaires, provenant d'un pays infesté par la maladie de Newcastle, dont la France.

Transport

Un transfert groupé UNIQUE sera organisé à partir du domicile du Coordinateur. Toutes les précisions seront fournies à chaque exposant pour début Novembre.

Attention : le départ sera le Lundi 27 Novembre, donc les envois SERNAM ne seront pas possibles.

Les modalités de subventions éven-

tuelles seront communiquées par les spécialisées, par presses Nationaux Organisateurs Régionaux.

Pour tous renseignements, contactez le Coordinateur Jean-Louis Frindel - Tél. + Fax 88 74 22 40.

Faîtes en sorte que nos races françaises soient dignement représentées à cette Exposition Européenne. Mais aussi les autres races prouveront la diversité et surtout la qualité de nos élevages français.





VITE dit!

ÉLECTION D'EXTRÊMES SUITE...

La situation n'évolue pas pour le moment dans le sens défavorable pour les éleveurs dans la plupart des Pays européens, mais elle reste préocupante en RFA, Angleterre, et nous devons rester sur nos gardes!

En effet, l'Entente Européenne a pris une résolution lors de son AG 95 et elle fera une publication officielle.

Cependant, la Commission Européenne des Standards pense que le concept "en fonction du niveau actuel de sélection" a été, en RFA et ailleurs pour beaucoup de races, le facteur déclenchant d'une sélection à outrance pour certains attributs raciaux, qui ont fait basculer les sujets dans le cadre de la législation en vigueur dans ces pays. Cette commission a donc projeté un prochain débat sur la nécessité de ne pas juger et sélectionner exclusivement au vu du "niveau de sélection

actuel" mais surtout et aussi au vu "du standard" (... actuel!).

Les Commissions Nationales devraient en tenir compte, de même que les organismes de formation des juges.

Un juste compromis devra être trouvé entre ces 2 notions, le niveau de sélection devant être pris en compte dans des cas, où par exemple il persiste une différence de niveau entre les variétés au sein d'une race et, à l'inverse, pour freiner une escalade qui pourrait s'avérer préjudiciable pour d'autes qualités des sujets porteurs.

Jean-Louis FRINDEL Président de la Commission Européenne des Standards

ARTICIPATION À L'EXPO-SITION DE NUREMBERG (suite et rappel)

Nous demandons à tous les Clubs de nous fournir des documents (bulletins, circudépliants, catalogues de Championnats, autocollants, etc...) afin que nous puissions les déposer au stand de la SNC à Nuremberg et les proposer au public qui sera très nombreux et de nationalités très diverses.

Pour les races françaises, il nous faudrait

- •des Boulants Français
- •des Boulants Lillois
- •des Culbutants et des Haut-Vollants Français
- des Carneaux
- des Romains
- des Huppés Picards
- •et au fait... qu'en est-il donc du Revellois ??

Pour tout renseignement, contacter Jean-Louis Frindel. Ne vous privez pas de cet élément de publicité pour vos Clubs, pour TOUS les Clubs!

Jean-Louis FRINDEL

NATIONALE SNC

10 12 Novembre 1995

NOMBREUX PRIX SPÉCIAUX **PAR RACE**

CHAMPIONNATS DE FRANCE

du KING du MONTAUBAN des BOULANTS NAINS et ANGLAIS des PIGEONS de VOL du HUPPÉ de SOULTZ

du MONDAIN, du LYNX DE POLOGNE. du BOULANT LILLOIS.

Rassemblement National de toutes les races de BOULANTS.

Exposition exclusivement de Piaeons. Plus de 4000 sujets attendus;

Participation de nombreux Clubs Spécialisés.

Récompenses de valeur Vases en céramique de luxe décorés à la main.

Retour aratuit voir les conditions sur le réglement.

La dynamique équipe de la Savoyarde d'Aviculture, animée par son président Jean-Claude CHANCEL vous réserve le meilleur accueil.

> Pour tous renseignements inscriptions, réservations Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES - Tél. + Fax 50 62 18 18

22° EXPOSITION de VIRY-CHATILLON

Daniel PICHARD

Président de l'entente Avicole de l'Essonne

rganisée par l'Entente Avicole de l'Essonne

Les 2, 3 et 4 décembre 1994, l'Entente Avicole de l'Essonne réalisait son 6ème "Salon de la Nature" de l'Ile-de-France à Viry-Chatillon. Depuis 1989, un virage a été pris. Pour mieux insérer l'exposition des animaux de basse cour dans cette grande cité parisienne.

Cette manifestation, installée sur un parking, sous un chapiteau de 3.300 m², est devenue populaire en quelques années et draine plus de 10.000 personnes chaque année. A but pédagogique, elle reçoit 4.000 scolaires durant la journée du vendredi, qui lui est réservée. Tous recoivent un dossier pédagogique réédité chaque année pour l'occasion. Une nouveauté pour les enfants cette année, du lait cru a été distribué toute la journée.

Certes, l'organisation d'une telle journée demande un énorme travail; le rôle de chaque éleveur qui prend un dossier est important, soit lors de l'organisation, soit pendant son déroulement. Tous sont pleins d'enthousiasme et de motivation, éléments indispensables pour la réussite. Il est évident que toutes les grosses installations (chapiteau, électricité, sonorisation, chauffage...), soit 10 jours de travaux avec beaucoup de matériaux, sont prises en charge par des équipes extérieures. La surveillance étant quant à elle assurée par des maîtres-chiens.

Le budget est obligatoirement élevé, soit 800,000 francs. Le dossier publicitaire est le dossier le plus important, avec 50 grands panneaux de 12 m², 800 abribus (création d'une affiche chaque année), 110.000 prospectus distribués par La Poste, etc... Notre parrain officiel était Monsieur Allain Bougrain-Dubourg, qui n'a malheureusement pas pu assister à l'inauguration.

Le Préfet et de nombreuses personnalités avaient fait le déplacement : après avoir parcouru la manifestation et écouté les allocutions, 250 personnes se retrouvèrent devant le buffet dans une ambiance très conviviale.

La grande nouveauté 1994 réside dans la préparation et l'installation de stands pigeons, lapins, volailles et palmipèdes. L'idée, proposée par un jeune adhérent, Monsieur Lopez, est simple. Plutôt que d'avoir des commissaires qui font les cent pas dans les années avec un catalogue dans la poche, ils disposent d'un vrai repère, avec la possibilité d'utiliser de véritables outils de communication (video, documents, prospectus, voire quelques animaux). Là, le visiteur peut avoir tous les renseignements qu'il souhaite dans le calme, l'avantage étant de regrouper les renseignements sur le stand lapins, pigeons, volailles ou palmipèdes, suivant son souhait.

Autre innovation : des Prix Spéciaux ont été proposés pour mettre en valeur les catégories d'animaux moins nombreux habituellement dans nos expositions. Bien que non compris par les Clubs, ils ont quand même parfaitement bien fonctionné en gros lapins et pigeons fantaisie, grâce aux éleveurs. Les Prix Spéciaux étaient récompensés par 1.500 francs, une coupe, et 2 entrées à Disneyland. En volaille, le même éleveur a remporté les 2 Prix Spéciaux : Ce fut, ce jour-là, l'éleveur le plus heureux des aviculteurs. Si heureux qu'il a souhaité faire un

Les traditions ont été respectées. Pour la 6ème année consécutive, 5 francs ont été prélevés sur chaque droit d'entrée adulte et reversés à l'Office national de la Forêt pour planter de sarbres dans nos forêts d'Ile-de-France. Par ailleurs, 2,50 francs ont été prélevés sur l'entrée des enfants et reversés à une école qui participe aux "Mille Défis de ma Planète" ainsi que pour l'implantation d'un bois que les enfants entretiennent (en remplacement d'arbres morts). Pour la 2ème année, le Téléthon était présent et a recu de nombreux dons.

À l'entrée, d'un coup d'oeil, ce salon en imposait par l'étendue d'exposition, avec, en face, un bassin d'eau de 100 m² et une belle présentation de palmipèdes d'une grande diversité, appartenent à Monsieur Roy (oie céréopse, empereur, bernache, nonette à crinière, tadorne de belon, dendrocygne bicolore et ventre noir, sarcelle à faucille, baïkal à ailes bleues, pilet des Bahamas argenté, souchet d'Europe, peposaca,

Dans cette première partie, une décoration très impressionnante, bien équilibrée et riche en couleurs, suivie de stands tenus par des associations travaillant sur l'eau - le thème de cette année étant "l'eau".

De l'avis de nos conseillers, nos amis juges, les animaux étaient, en moyenne, de bonne qualité et, comme chaque année, d'une grande diversité. Depuis 2 ans, nous avons toujours conduit notre exposition nationale sans championnat. Demain, il est possible que cette tradition change, car nous sommes toujours confrontés à des éleveurs qui veulent impérativement une compétition dans leus race.

Ouelques chiffres: 1450 numéros, dont:

120 oiseaux de parc, palmipèdes et oiseaux d'ornement d'une très grande rareté et d'une grande qualité. 400 volailles - à noter un couple de Challans noirs - soit 79 races ou variétés. 230 lapins, soit 50 races et variétés, sans oublier nos 20 cobayes, à noter 30 rex et satin et enfin 78 races de pigeons pour 680 numéros présentés, beaucoup de fantaisie, sans doute due au Prix "Spécial fantaisie".

Le dimanche soir, après avoir remis les récompenses, tout va très vite, toute l'équipe est contente et attend avec impatience le repas et le champagne, au plein milieu des cages tristes du fait du vide. Chacun espère avoir fait quelque chose pour notre aviculture, qui, malgré une conjoncture pessimiste et des problèmes sanitaires, va son bonhomme de chemin aux portes

Notre prochain rendez-vous est les 1, 2 et 3 décembre à Viry-Chatillon. Si vous souhaitez avoir des renseignements, vous pouvez écrire à E.A.E., 7, rue Eugène Lefèvre - 91170 Viry





CALENDRIER

4-6: ROUMEGOUX (81) - Championnat international des Culbutants. Plongeurs et classes ouvertes. René WAAG 81120 ROUMEGOUX - Tél.: 63 55 65 69.

SEPTEMBRE

2-3: BRIVE - Nationale. Salle Georges Brassens. Coupe de la Ville de Brive au meilleur sujet TNB, Prix Jean Mage à l'exposant de TNB ayant obtenu le plus grand nombre de points, Championnats inter régionaux U.S.A.S.O. du pigeon mondain, Championnat U.S.A.S.O. du lapin de grande race.

M. CHALARD Francis - Les Maisons brûlées - 19410 PERPEZAC LE NOIR - Tél.: 55 98 49 29

9-10: CHEMILLE (49) - Nationale

Jean-Hugues BOURGOIN - La Haute Parageaie - 49520 CHATE-LAIS - Tél.: 41 92 20 65.

9-12 : CHALLANS - Nationale organisée par l'Union Avicole Nantaise et la Foire des Minées

Guy BROSSARD - 6, rue de la Loire - 44640 ST-JEAN DE BOI-SEAU - Tél.: 40 04 66 07.

15-17 : LOMME - Internationale - Salle du boulodrome, rue Victor Hugo. Championnat de france des races de combattants nains. Retour gratuit aux exposants de plus de 200 km.

Club Avicole de Lomme - 184, av. de la République - 59160 LOMME - Tél.: 20 92 62 48 ou 20 09 72 83.

16-17 : ROMORANTIN - Régionale organisée par l'Entente Avicole Romorantinaise.

Championnat lapins toutes races. Championnat pigeons couleurs. Mme PIGOT - 7, rue A. et J. Filloux - 41200 VILLEFRANCHE SUR CHER - Tél.: 54 96 41 71.

16-17 : VOID-VACON (55) - Nationale 10e anniversaire de l'A.A.S.M. Grande exposition d'aviculture sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Agriculture. Salle polyvallente J.-L. Gilbert. Championnat de France volaille Meusienne. Challenge régional de la Brahma, du fauve de Bourgogne. Championnat régional Est du lynx de Pologne. 3 GPE (volaille, pigeon, lapin) 19 GPH.

Président AASM - La Grande Cour - 55000 CONDE EN BAROIS - Tél.: 29 75 75 12.

23-24 : IGNEY (88) - Régionale organisée par la Sté Avicole Vosgienne. Gymnase. Prix Spécial meilleur mâle lapin dans chaque classe S'adresser à : Paul CHRISTOPHE - Bar-Le-Duc -88270 CHARMOIS L'ORGUEILLEUX - tél.: 29 30 92 27.

23-24: HOUDAN (78) - Nationale - 4 GPE, 15 GPH. Challenge Ile-de-France de Texan Club de France, Challenge Ile-de-France du Club Français du King, rassemblement des pigeon de races ibé-

Bernard BRIDARD - 9, rue de Dampierre - 78690 LES ESSARTS LE ROI - Tél.: (1) 30 41 69 62

29-1er oct.: MONTMARAULT

S'adresser à Gilles DEMOSTHENIS - Rue Arveuf - 03390 MONT-

OCTOBRE

13-15 : CHATELLERAULT - Nationale. Championnat de France bagadais, origine orient, TNB Culbutants et Haut Volant d'Expo. Coupe de France Alouette de Cobourg. Régional pigeons de couleur et Modène. Championnat régional du Strasser. Championnat de France lapins nains et cobaves. Championnat de France Club National des éleveurs de volailles : Wyandottes et races avicoles Poitou-Charentes. Championnat de France Orpington, Brahma, Cochin. Juges désignés par les Clubs. Souvenir

J.H. DUPUIS - 8, rue Prévert - 86530 NAINTRE - Tél : 49 90 13 34

14-15: CHATELLERAULT - Régionale. Championnat régional du Modène Section Atlantique. 1ère classe jeunes, 2è classe adultes. Prix: Super Champion. Pour les jeunes: Grand Champion, Champion Gazzi, Champion Schietti, Champion Magnani, Pour les adultes: Grand Champion, Champion Gazzi, Champion Schietti, Champion Magnani.

M. Jean-Hugues DUPUY - 8, rue Jacques Prévert - 86530 NAINTRE - Tél.: 49 90 13 34

14-15 : LARAGNE - Nationale organisée par la Sté d'aviculture des Alpes, Championnat régional Culbutants et Haut Volants d'expo du Strasser, du Texan. 4 GPE, 4 GP Elevage, 20 GPH. Raphaël TORRICO - Rourebeau - 05300 UPAIX - Tél.: 92 65 71 53.

14-15: HAGUENAU (67) - Internationale

M. Raymond KLEINMANN - 20, rue du Stade - 67240 GRIES -

20-21-22: ROANNE (42) - Nationale. Hall Agricole de Roanne Championnat National du Scotto Banca, Championnat régional duDragon, Championnat régional du Carneau, Championnat régional du Strasser, Championnat régional des Boulants de race française, Coupe de Frace des Cravatés.

Les retours gratuits seront notifiés sur le règlement.

M. Claude VANIET - Les Gardes - 42720 VOUGY - Tél.: 77 65

21-22 : DANNEMARIE (68) - Régionale. Salle polyvalente, rue près du Stade. Près de 1500 sujets présentés comme chaque année. Championnat du lièvre Belge. Exposition ouverte à tous les départements limitrophes, S'adresser à Gérard WAMSTER - 17, rue ds Fleurs - 68210 BALLERSDORF

Tél.: 89 25 05 38.

21-23 : LIMOGES - Nationale. Palais des Expositions de la Bastide. Prix du Président de la République. Championnats de France du Mondain et du Strasser, S'adresser à : J.P. BROUSSEAU - 16, rue de Beynac - 87110 BOSMIE L'AI-GUILLE - Tél.: 55 39 01 98.

27-28-29: THOUARS - Grand Prix USACO Lapins, Vase USACO Volailles, Grand Prix Ville de Thouard Pigeons. M. Jean BONNENFANT - 40, route de Puyravault - 79100

NOVEMBRE

9-12: JARNY (54) - Salle Auguste Delaune. Jugement jeudi 9 à partir de 14 heures; Inauguration vendredi 10 à 17 h 30. Ouverture au public samedi 11 et dimanche 12 de 8 h 30 à 18 heures.

9-12: MAZAMET (81) - Nationale

M. Jacques LOUIS - Chemin de la Manse - 81100 CASTRE - Tél.:

10-12 : CHAMBERY - Nationale SNC, Exposition réservée aux pigeons. Championnat de France de Montauban, du King, du Houppé de Soultz, des Boulants nains et Anglais, des Culbutants et Haut Volants d'exposition. Coupe de France du Mondain, du lyn: de Pologne, du Boulant Lillois. Rassemblement National de toute races de Boulants, Nombreux Prix Spéciaux par race et participation de nombreux Clubs Spécialisés

M.Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES



10-11-12: RIOM (63) - Nationale, organisée par la Sté d'Aviculture Riomoise. Coupe de France 95 de l'Orpington, Langshan, Croad-Langshan, Brahma et Cochin. Championnat régional du pigeon de couleur, Challenge régional des lapins de grandes races, Challenge régional des Volailles de races naines.

M. Michel CHAUZU - 97, rue Chateaubriand - 63100 CLERMONT-FERRANT - Tél.: 73 36 01 65.

22-25 : VALENCE D'AGEN (47) -Nationale. Championnat de France du Gier, Championnats régionaux des Boulants et Tambours.

25-26: SAINT-BRIEUC (22) - Nationale, organisée par l'Entente Avicole des Cotes d'Armor. Parc des expositions de Brezillet. Championnats régionaux de pigeons de race : Mondain, King, Modène. Juges: Quesne, Pertus, Lechat, Chardonnat, Magrangeas, Augier, Le Maitre, Guillois, Guillemain.

M. Jean-Luc Harnois - Bomel, Saint-Maudan - 22600 LOUDEAC

25-26: SAUVIAN (34) - Championnat de France du Lahore, Salle

M. Claude BEDOS - 14, cours Caucadis - 34410 SAUVIAN - Tél.:

24-26 : LE MANS (72) - Nationale organisée par la SMAO au Parc des Expositions. Championnat régional du Cauchois, du Texan et du lynx de Pologne.

A. LEGARE - La Petite Grenouillère - 72250 PARIGNE L'EVEOUE - Tél.: 43 75 94 21.

24-26 : BEAUNE (21) - Nationale Palais des Congrès. Organisé par l'A.A. Beaunoise et Nuitonne. Championnat régional du Cauchois et du Sotto banca.

Mme Ch. MAUGRAS - 2, rue Louis Détang - 21200 BEAUNE -Tél.: 80 22 36 27.

24-26 : ANTIBES- JUAN LES PINS (06) - Internationale. Championnat de France du Cravaté, du Frisé et du pigeon poule. Championnat régional du Mondain et du modène. Championnat franco-italien du Mondain. Challenge, du Triganino et Coupe du Sud-Est du Capucin. Challenges du lapin Grandes Races et du lapin nain. Coupes du Sud-Est de volailles Grandes Races et des canards d'ornement. Challenge franco-iatlien de la poule naine.

M. Georges BIANCHIMANI - 1960, chemin de Vallamis - 06160 JUAN-LES-PINS - Tél : 93 61 35 37

25-26: BORT LES ORGUES (19) - Nationale. Championnat de France AFEGR des lapins beliers, Géants Papillons Français, Géants des Flandres, Petits Russes. Championnat de France de la volaille galine Limousine. Championnat régional des Anatidés et des Phasianidés d'ornement (Aviornis). Challenge régional des lapins Fauves de Bourgogne.Grand Prix de l'Union des Stés avicoles d'Auvergne (USAA) réservée aux pigeons de chair. Souvenir Tissandier Gilles réservé à l'ornement. Challenge Meyer Raymond réservé aux lapins petites races et nains.

M. F. BILLOU - Le Bourg - 15210 MADIC - Tél.: 71 40 89 27.

DECEMBRE

1-2-3: VIRY CHATILLON (91) - Nationale Salon de la Nature M. Daniel PICHARD - 7, rue Eugène Lefevre - 91170 Viry Chatillon - Tél.: 69 24 79 33.

2-3 : DARNETAL - Régionale. Championnat région Nord du Strasser, Championnat Région Ouest du Pigeon de couleur M. Jean-Pierre ALINE - 41, rue du Val St-Jacques - 76160 DAR-NETAL - Tél.: 35 08 42 09.

8-10: THOUARS - Nationale

Jean BONNENFANT - 40, route de Puyravault - 79100 THOUARS - Tél.: 49 66 44 45.

7-11 : BORDEAUX LAC. Championnat de France du Pigeon de Couleur sous l'égide du Club. Championnat régional du King.

Commissaire général, M. J.-P. TUFFRAUDS - 6, allée de la Plaine - 33700 MERIGNAC

15-17: CHAMBERY - Nationale d'aviculture et cuniculture (uniquement volailles et lapins). Championnat de France de modène et du beauté Allemand.

M.Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES - Tél.-Fax: 50

JANVIER 96

13-14 : Exposition Départementale de Pigeons de race. Championnat régional du Romain. Centre de Culture et des Loisirs. Cité Jeanne d'Arc - 57500 Saint-Avold

M. Adolphe DIEDA - 6, rue Principale - 57800 BETTING LES SAINT AVOLD - Tél.: 87 04 65 60.

27-28: GUEUGNON (71) - Nationale, Hall des Expositions, rue des Tilleuls. Championnat de France des Capucins. M. Jean-Louis MICHEL - Bassenier - 71130 UXEAU - Tél.: 85 85

CAPUCINS HOLLANDAIS

Photos Ripaldi



